



Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

RAPPORT MORAL 2011

FNSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Le bilan de cette année est un bilan contrasté.

Vous avez été très nombreux à vous affilier cette année vous y étiez 63 associations.

Ce qui est beaucoup, en cela notre politique a été efficace. L'image de la FNSF s'est encore améliorée ainsi que son influence auprès des politiques et des associations.

Notre combat contre la loi instaurant un dépistage systématique ultra médicalisé de la surdité à été suivi par nombre de nos membres et sympathisants de la FNSF. Pour l'instant, cette loi n'a pas été votée mais ce n'est que partie remise, de ce côté-là nous estimons que le travail a été bien fait. Il faudra continuer à être vigilant car le lobbying médical est très puissant et n'a pas d'étiquette politique.

L'embauche d'un directeur en septembre 2010 nous a soulagés dans la représentation de la FNSF face aux différentes instances gouvernementales ou associatives. (En particulier le CNCPPH et d'autres instances).

Nous avons également embauché Mme Laurence BROOM dont vous avez pu voir la présentation vidéo lors de l'AG à Angers. Sa mission était d'organiser l'événement 300 ans avec l'appui du directeur de la FNSF. Il avait été prévu que la vente du legs de Melun devrait permettre une continuité dans le financement des actions de la FNSF. Malheureusement, la vente ne s'est pas faite cette année et nos finances ont souffert et nous finissons l'année difficilement au niveau financier.

Notre appel aux dons pour la réussite des 300ans de l'Abbé de l'épée a été bien compris et bien accepté par nos membres et sympathisants. Bien que la somme récoltée ne soit pas suffisante il y a eu de généreux donateurs. Nous en sommes ravis et remercions bien ces mécènes.

Mais la chose la plus triste est que très peu de personnes, parmi nos membres ont pris conscience que la FNSF a besoin de rentrées financières régulières et que ces rentrées doivent être faites par les membres eux-mêmes. **La FNSF doit vivre grâce à l'effort de tous nos membres**, nous ne pouvons plus compter sur les subventions ni sur les legs. En conséquence, les actions de la FNSF dans les prochaines années doivent être revues à la baisse tant qu'il n'y a pas de rentrées financières régulières et pérennes.

Imaginons que chaque membre verse 10 euros par mois. Nous sommes plus de 3000 membres. Cela fait 30 000 euros par mois pour la FNSF. Avec une somme pareille, nous pourrions faire beaucoup, beaucoup de choses. Notre souhait est que ce dernier message soit compris et réalisé moyennant quoi notre fédération sera vraiment au service de la communauté Sourde et de chacun d'entre vous.

Philippe BOYER
Président de la FNSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

RAPPORTS D' ACTIONS 2011

FNSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

SOMMAIRE

Introduction

Représentation générale 2011

Actions du secteur SSF

Actions du secteur JSF/ETSF

Actions des commissions

- Justice
- Audism
- JMS



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Introduction

L'année 2011 est une année remplie d'actions et de réunions politiques nationales et internationales, notamment contre le dépistage précoce de la surdité et l'organisation du tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée.

Tout d'abord, le combat de la FNSF contre le dépistage précoce de la surdité, l'article de loi a été deux fois censuré par le Conseil Constitutionnel en août 2011 et en décembre 2011. Ceci montre la possibilité d'une meilleure place politique de la FNSF.

L'organisation du tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée, pèse lourd à la FNSF sur le plan humain et financier. Nous avons avancé petit à petit les projets relatifs à cet évènement exceptionnel.

Sur le plan international, les relations (des correspondances) s'améliorent avec l'EUD et la WFD. Nous avons aidés ces deux structures importantes à mener à bien ses actions. La FNSF s'est présentée à l'Assemblée Générale de l'EUD en mai 2011. Hélas, nous sommes vraiment affligés de ne pas pouvoir être présents à l'Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS) à Durban (Afrique du Sud) en juillet 2011. Nous n'avons pas assez de moyens financiers pour effectuer ce voyage. C'est pourquoi nous avons donné le bon de pouvoir à l'Islande représenté par la présidente de l'EUD elle-même. Nous avons tout de même envoyés 5 propositions pour l'Assemblée Générale, dont seuls 2 de nos propositions ont été approuvées par l'Assemblée Générale de la FMS.

L'année 2011 est aussi une année de crise financière, le retard administratif du tribunal dans l'affaire de legs de la maison de Melun nous a perturbé dans la gestion financière, car nous avons prévu de vendre la maison depuis 3 ans... et pourtant toujours pas encore à notre possession.

C'est donc, cette crise financière qui nous a contraints de ne pas renouveler le contrat de Mme Jacqueline LASCAUX, secrétaire administrative. Ainsi de prévoir un licenciement de Mr Jean-François BURTIN, directeur, que nous espérons l'obtenir à l'aimable. Enfin, prévoir une rupture de contrat de Mme Laurence BROOM, chargée de mission du tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée. Puisque ce n'est pas le Conseil National qui souhaite ces licenciements, c'est la crise financière prévue par le Trésorier Général en 2010. En effet nous n'avons pas les moyens de pérenniser les postes plus d'une année... Nous déplorons ne pas avoir assez de ressources propres et réguliers.

Le bénévolat total revient, rebelote ! Sans les professionnels, la qualité et l'image de la FNSF risque de se ternir... Pourtant l'année 2011, il y a eu beaucoup de réunion, de conférences, d'interventions du Conseil National... qu'il faut rendre compte les engagements de chacun que vous y trouverez dans la représentation générale.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

REPRESENTATION GENERALE 2011

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentants
JANVIER				
02/01	Strasbourg-Paris	Fin séjour de la croisière du Rhin	Action	Josette BOUCHAUVEAU Françoise CHASTEL Michel KEHR René GHIO
12/01	Poitiers	Réunion du projet du Pôle Santé	Réunion	Antoine BILLY
14 et 15/01	Paris	Réunion du Conseil National	Réunion	Conseil National
16/01	Paris	Réunion du Conseil Jeunes	Réunion	Conseil Jeunes
18/01	Paris	Ad Vitam (aide-domicile) Avec Groupe Pôle santé LSF et SSF	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Jean-François BURTIN
21/01	Paris	Comité de pilotage à la région parisienne avec Centre de Rencontre des Généralions/Petits frères des Pauvres	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Jean-François BURTIN
27/01	Paris	Réunion SSF	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Françoise CHASTEL Michel KEHR René GHIO
FEVRIER				
03/02	Paris	Préparation - Journée Mondiale des Sourds 2011	Réunion	Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU
08/02	Angers	Réunion d'organisation pour l'AG FNSF 2012	Réunion	Antoine BILLY
11/02	Paris	Préparation 300 ^e ADE	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Annette LEVEN
18/02	Paris	Intervention chez GRETA	Action	Josette BOUCHAUVEAU



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

MARS				
03/03	Paris	Préparation – JMS 2011	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
08/03	Paris	Réunion INPES	Réunion	Jean-François BURTIN Josette BOUCHAUVEAU
18/03	Paris	Réunion avec AD VITAM	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
18/03	Toulouse	Réunion WebSourd-FNSF	Réunion	Philippe BOYER Laurence BROOM
18/03	Toulouse	Préparation de partenariat pour 300 ans de l'Abbé de l'Epée	Réunion	Philippe BOYER Laurence BROOM
18/03	Toulouse	Conseil d'Administration WebSourd	Réunion	Philippe BOYER
21/03	Melun	Inspection de la maison de Melun	Action	Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU
23/03	Paris	Croisière de l'Est avec ACTIS	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
26 et 27/03	Limoges	Rassemblement des Secteurs Jeunes avec une intervention de PG Concept	Action	Vincent COTTINEAU Aliza M'SIKA Eric DALOZ
31/03	Paris	Préparation 300 ^e ADE	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Annette LEVEN
31/03	Paris	Réunion avec Visuel LSF France	Réunion	Philippe BOYER Jean-François BURTIN
AVRIL				
01/04	Paris	Réunion de l'UNISS	Réunion	Philippe BOYER
01 et 02/04	Paris	Réunion du Conseil National	Réunion	Conseil National
09/04	Paris	Mobilisation contre le dépistage précoce de la surdité	Action	Conseil National
07/04	Paris	Réunion avec Ad-Vitam	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
14/04	Paris	Préparation JMS 2011	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
22/04	Paris	Entretien pour le Projet avec Centre de Rencontre des Générations/petits frères des Pauvres de Paris	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

27/04	Paris	Préparation 300 ^e ADE	Réunion	Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU
28/04	Paris	Croisière de l'Est avec ACTIS	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
MAI				
03/05	Paris	Réunion des trésoriers avec l'expert-comptable	Réunion	Claude RAMEZ René GHIO
04/05	Paris	Réunion de Préparation à l'AGO à Angers	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Françoise CHASTEL Michel KEHR René GHIO
17/05	Paris	Réunion infos aux associations de la région parisienne AD VITAM	Réunion	Conseil Seniors
19/05	Paris	Colloque « Journée de la Prévention « INPES »	Conférence	Josette BOUCHAUVEAU Jean-François BURTIN
26 au 29/05	Budapest (Hongrie)	Assemblée Générale EUD	AG	Vincent COTTINEAU
JUIN				
02/06	Angers	Réunion Générale de SSF	AG	Conseil Seniors
02/06	Angers	Réunion Générale de JSF	AG	Conseil Jeunes
03/06	Angers	Assemblée Générale de la FNSF	AG	Conseil National
04/06	Angers	25 ^{ème} Congrès de la FNSF	Conférence	Conseil National
10/06	Poitiers	Inauguration du Pôle Santé	Action	Antoine BILLY
15/06	Paris	Préparation 300 ^e ADE	Réunion	Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU
16/06	Paris	Réunion INPES	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Jean-François BURTIN
16/06	Paris	Préparation JMS 2011	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Annette LEVEN
27/06	Paris	Réunion avec UNISS	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
JUILLET				
01 au 08/07	Paris	Camp Euro Junior 2011	Action	Vincent COTTINEAU Aliza M'SIKA Eric DALOZ Justine SOBOCINSKI



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

02/07	Paris	Rencontre avec Cédric Lorant de l'UNISDA	Réunion	Philippe BOYER
AOUT				
17/08	Paris	Réunion interne	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Jean-François BURTIN Annette LEVEN
SEPTEMBRE				
03/09	Vigneux s/Seine	Intervilles – 2 ^e édition de JSF avec Dynamik'S (secteur Jeunes de l'Association des Sourds de l'Essonne)	Action	Aliza M'SIKA Eric DALOZ Josette BOUCHAUVEAU René GHIO
07/09	Paris	Réunion avec l'expert-comptable et les trésoriers	Réunion	Claude RAMEZ René GHIO
07/09	Paris	Projet « Hommage Cyril Courtin »	réunion	Josette BOUCHAUVEAU Anne MADEC
08/09	Paris	Préparation JMS 2011	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
11/09 au 17/09	Bois D'Aumont	Séjour « Randonnée en Jura »	Action	René GHIO Michel KEHR
16/09	Paris	Préparation 300 ^e ADE	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
17/09	Asnières	Foire commerciale des associations Par amicale sourds Asnières	Action	Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU
19/09 au 23/09	Paris	Conférences du soir	Conférence	Josette BOUCHAUVEAU Bruno Moncelle
23/09	Paris	Conférence pour les JMS 2011	Conférence	Philippe BOYER Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU
24/09	La Rochelle	Conférence « Structure de la FNSF » pour les JMS 2011	Conférence	Antoine BILLY
24/09	Paris	Marche de la Journée Mondiale des Sourds 2011	Action	Conseil National
29/09	Paris	Réunion INPES	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Jean-François BURTIN
OCTOBRE				
06/10	Paris	Rendez-vous au Musée Quai Branly	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Laurence BROOM
11/10	Paris	Réunion Conseil Seniors	Réunion	Conseil Seniors
11/10	Paris	Projets de voyages et séjour-réveillon à Barcelone au siège d'ACTIS	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Françoise CHASTEL René GHIO



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

12/10	Paris	Atelier d'information du numéro d'urgence 114	Conférence	Josette BOUCHAUVEAU JEAN-FRANÇOIS BURTIN
14/10	Paris	1 ^{ère} Séminaire SSF	Conférence	Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU
20 au 23/10	Madrid (Espagne)	Assemblée Générale EUDY	AG	Aliza M'SIKA Vincent COTTINEAU
21/10	Paris	Réunion de préparation « Hommage Cyril COURTIN »	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Anne MADEC
NOVEMBRE				
03 au 04/11	Lyon	Intervention aux 20 ans de Coordination Lyonnaise des Associations de Sourds	Conférence	Vincent COTTINEAU
05/11	Grenoble	Intervention à la conférence « Discrimination » avec Association des Sourds de Grenoble 38	Conférence	Vincent COTTINEAU
8/11	Gentilly	Test Expert sourd dans l'entreprise avec Stéphanie LEMOIGNE	Action	Josette BOUCHAUVEAU Jean-François BURTIN
10/11	Paris	Réunion INPES	Réunion	Josette Bouchauveau Jean-François BURTIN
10/11	Montpellier	Présentation de la délégation des sud-ouest « Vacances Bleues » - Participation du programme séjour-réveillon	Réunion	Françoise CHASTEL
12/11	Lyon	Intervention à deux conférences : « Ecologie » et « Philosophie de JSF » avec Club Jeunes Malentendants et Sourds	Conférence	Vincent COTTINEAU
16/11	Paris	Réunion de préparation « Hommage Cyril COURTIN »	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Anne MADEC
22/11	Toulouse	Réunion du Conseil d'Administration de WebSourd	Réunion	Philippe BOYER
23/11	Paris	Réunion de conciliation entre les Associations de Miss et Mister Sourds	Réunion	Philippe BOYER et Jean-François BURTIN
23/11	Paris	Préparation programme International avec GERS et Dr DRION	Réunion	Philippe BOYER Laurence BROOM
24/11	Paris	Visite au Musée des arts forains pour le banquet Gala 300 ^e ADE	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Laurence BROOM Jean-François BURTIN



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

24 au 27/11	Croisière sur la Garonne	Projet de partenariat avec FNSF Participation réunions de travail et de formation avec Vacances Bleues	Réunion	Françoise CHASTEL
25/11	Paris	Réunion du Bureau Exécutif	Réunion	Bureau Exécutif Josette BOUCHAUVEAU
26/11	Paris	Réunion du Conseil National	Réunion	Conseil National
DECEMBRE				
01/12	Paris	Préparation 300 ^e ADE	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Annette LEVEN
08/12	Paris	Réunion de synthèse et de préparation JMS 2012	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU Annette LEVEN
08/12	St-Junien	Présentation du film documentaire « Du silence à la lumière » avec Sophie VOUZELAUD	Action	Vincent COTTINEAU
09/12	Paris	Journée Hommage CYRIL Courtin à l'Université Paris 8 ^e Soirée et vin d'honneur de la FNSF	Conférence	Annette LEVEN Josette BOUCHAUVEAU René GHIO Anne MADEC
13 et 14/12	Paris	Réunion d'entretien avec BSSMP pour aider UNISS et CSI	Réunion	Josette BOUCHAUVEAU
28/12	Barcelone	Séjour de réveillon à Barcelone	Action	Josette BOUCHAUVEAU Françoise CHASTEL Michel KEHR

SSF : Seniors Sourds de France ; **JSF** : Jeunes Sourds de France ; **AG** : Assemblée Générale ; **EUD** : European Union of Deaf ; **JMS** : Journée Mondiale des Sourds ; **CMN** : Centre Monuments Nationaux ; **INPES** : Institut National de Prévention pour l'Education et la Santé ; **EUDY** : European Union of Deaf Youth ; **BSSM** : Baromètre Santé Sourds et Malentendants ; **CIS** : Cite des sciences et de l'industrie ; **ADE** : Abbé de l'Epée ; **UNISS**: UNION des 4 Associations Nationales

Fait à Limoges le 24 avril 2012

Vincent COTTINEAU, Secrétaire général de la FNSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Actions du secteur SSF

Rapport moral de SSF :

L'année 2011 a été une année de transition.

Bien qu'appelée « année de crise » du fait de la situation économique de la France qui fait que les subventions se font attendre, les SSF ont conservé leur dynamisme pour des lendemains meilleurs.

Nous avons en projet des séminaires axés sur le bien être des seniors sourds avec dans le programme la création de lieux de vie pour personnes âgées vieillissantes. En 2010 nous avons jeté les bases pour les services d'aide à domicile avec Ad Vitam.

Du côté du centre de rencontre des Génération des petits frères des pauvres, nous n'avons pas été sollicités et le projet de séjour de seniors sourds au centre de rencontre des générations de Nouan le Fuzelier est resté en veilleuse, attendant d'être dynamisé.

Pour Ad Vitam, malgré l'embauche de professionnels sourds, il n'y a eu aucune demande ou inscription pour bénéficier des services de la part des personnes âgées sourdes de la Région parisienne.

Cela a été pour nous une déception. Toutefois nous pensons que peu à peu la situation s'améliorera car nous avons toujours en vue ces projets et gardons les contacts sans nous décourager.

Par contre du côté des loisirs nous avons eu bien des satisfactions avec la randonnée organisée dans le Jura à Bois d'Amont en septembre ainsi qu'avec le séjour-réveillon à Barcelone.

Nos réunions de travail sont régulières et chacun a à cœur de bien remplir sa mission : Nous arrivons à nous réunir tous par oovoo lorsque des décisions urgentes l'exigent.

Cependant avec notre équipe actuelle uniquement basée sur Paris, nous nous demandons s'il ne serait pas envisageable de regrouper le service social région par région avec une antenne pour chaque région ce qui permettrait un travail plus efficace au niveau des régions et surtout plus groupé.

Enfin au dernier trimestre nous avons eu la satisfaction de voir le nouveau service d'urgences 114 à la disposition du public sourd et les essais ont été depuis concluants avec des suggestions pour l'améliorer.

Pour terminer les SSF, secteur de la FNSF, et dans la même ligne de conduite, soutient l'ADE, l'INPES et la FMS dans un esprit d'équipe et tient à remercier tous ceux qui lui apportent des conseils tel le directeur de la FNSF, Jean-François Burtin, et qui par leur sens de la finance tiennent les rênes de la comptabilité, tel le trésorier René Ghio. Enfin Josette Bouchauveau, la responsable du secteur a su mener l'équipe entière avec brio et fermeté ce qui augure un bel avenir pour les SSF.

Françoise CHASTEL



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Rapport d'actions de SSF :

- Séjour de la Croisière de l'Est du 8 au 21 juillet 2011 :

Nous étions parmi les nombreuses associations partenaires d'A. C.T.I.S.-voyages. Sur un total de 219 participants sourds, SSF présentait 17 participants.

Notre premier contact avec le magnifique paquebot fut un vrai choc : hébétés nous contemplions l'équivalent de 5 ou 6 immeubles de 9 étages ; Il nous a fait l'effet d'un géant. En photo il paraissait moins imposant, mais là, nous étions comme des enfants, la tête levée, les yeux ronds.

Il nous fallait un plan pour ne pas nous perdre dans les multiples dédales

Qui nous emmenaient vers notre chambre, au casino, à la salle de spectacles, aux restaurants et aux buffets. Les premiers jours nous étions estomaqués par la richesse des décorations, des décors, des lumières. Et, nous n'avons pu rencontrer les quelques 219 passagers sourds ! Au milieu des 3000 passagers entendants c'était impossible. Heureusement que nous avons des portables pour nous retrouver !

Le bilan de cette croisière est très positif. Tous les seniors sont heureux : la croisière est pour eux une vraie distraction, un vrai repos : on ne change pas d'hôtel : l'hôtel voyage avec nous. On fait ce que l'on veut et surtout tout le monde a participé aux excursions organisées durant les escales avec des guides et des interprètes très intéressants.

J'ajoute que la croisière fut très pédagogique avec tous les soirs des conférences présentées par des guides de musées sourds tels Jean-Paul Perbost et Françoise Casas qui nous donnaient toutes les informations historiques sur les sites que nous allions visiter le lendemain.

- Séjour de montagne de SSF du 11 au 17 septembre 2011 :

Nous étions 9 personnes, mais tout à fait heureux pendant le séjour à la montagne à Bois d'Amont du 11 au 17 septembre 2011 au cœur du Haut Jura. Ce village est à 1000 m. d'altitude tout juste à côté de la frontière suisse. D'où la frontière est tracée carrément par la suite historique que je relate en bas sur l'article.

Et la réussite de ce séjour nous a bien comblés, premièrement par le temps magnifique du soleil durant toute la semaine. Cette fois arrivées à Bois d'Amont, le village pittoresque entourant la vallée du Val d'Orbe, entourés sur les deux côtés des massifs français et suisses qui varient entre 1200 à 1400 m. Vite nous nous ont été installés au bâtiment « Renouveau-Vacances » complètement rénové et y ajouté un nouveau bâtiment reliant à l'ancien. Le nouveau est composé d'une espace forme gratuit : piscine d'agrément couverte et chauffée de 45 m2, hammam, sauna, salle fitness. Le Directeur nous a fait un bon accueil et a souhaité « Bon Séjour » par un pot de bienvenue le lendemain de l'arrivée.

Bois d'Amont avec trois villages : Lamoura, Prémanon, et Les Rousses font partie de la communauté des Rousses « Haut Jura ». Sur le territoire, il est emprunté par la célèbre Transjurassienne et la Traversée du Massacre (passage en Suisse). La Transjurassienne, la célèbre épreuve au cœur de l'hiver par le trajet à Bois d'Amont est utilisée par des milliers de skieurs fondeurs (3500). Le village est célèbre par le champion du monde combiné nordique Jason Lamy Chappuis. Il est champion olympique et deux fois champion du monde et gagne deux fois le globe de Cristal.

Heureusement l'animation gérée par notre centre qui a su bien organisé pour notre semaine. Les deux animateurs Michel et Jean Claude, lui-même directeur du centre ont bien compris notre handicap de la communication et surent à l'adapter certaines soirées pour nous. Certaines soirées à l'issue du Jurapéro Temps, ils ont mis le spectacle par l'animation gestuelle. Certains de nous furent récompensés par de bons résultats des jeux, surtout le loto « Made in Jura » par des cadeaux ou par l'applaudit. Là nous avons été bien comblés...surtout les



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

bonnes soirées bien animées : comme le spectacle du personnel et soirée vidéo « Le Jura autrement ». D'autres spectacles ; soirées dansantes, projection sur écran et aussi des jeux de cartes animés par nous même dans l'ambiance au bar.

Il y avait de belles balades pédestres et randonnées. Oui, nous avons admiré nombreux lieux d'où la merveilleuse paysage des Massifs et des forêts de deux côtés d'où l'accompagnatrice, compris de notre handicap avait une idée d'emmener l'ardoise écrit et effaçable chaque fois, chaque fois en a besoin lors des arrêts expliquer les lieux ou détails. Elle avait décrit l'historique de la frontière franco-suisse par les bornes installées sur le sol et leur trace est visible sur le tracé jusqu'à la frontière entre le massif français et suisse entre les deux côtés. L'autre jour, nous avons fait le tour du lac des Rousses et l'autre jour les dames ont parcouru le chemin du long de la tourbière dans la vallée, très riche de l'environnement par la diversité des mousses, sphaignes et plantes carnivores et des herbes et fleurs sauvages. La tourbière est protégée par la loi qui permet d'infiltrer l'eau par la suite et capter par le lac. Les forts ont entamé la randonnée de 10 km en demi- journée pour qu'ils arrivent à temps pour manger à midi au centre.

Ce fut un peu pénible pour les jambes peu habitués à la marche, pourtant avec le temps ensoleillé, avons admiré le paysage de la vallée des Rousses et plusieurs chalets installés au flanc de la montagne, parfois admirés par la sculpture du bois et des rondins, également pour des balcons fleuris. Lors du temps libre, on a léché les magasins du Bois d'Amont et acheté des cartes souvenirs et d'autres choses.

Alternant les balades et visites touristiques que nous avons visité le musée de la Boissellerie : travail du bois et fabrication de boites à fromage, maquette d'une scierie, roue hydraulique. Tout est étonnant, particulièrement les boites à fromage en bois qu'on fabrique encore dans certains ateliers, mais maintenant le carton et plastique prene la relève.

Pour l'espace Forme, beaucoup de nous avons apprécié la piscine et salle fitness que nous avons détendu les fatigues de la marche et senti le bienfait du corps. L'atout de cette espace renouvelle le goût du bon séjour à Bois d'Amont.

Aussi l'autre jour, nous avons visité le Fort des Rousses, autrefois la caserne militaire, depuis la réforme militaire en 1996-1967, le fort devient la cave d'affinage de Comté, fromage appelée. Les premiers comtés en affinage en 1998. Il y a trois sortes de fromages dans le Jura : Le Mont d'or, le Morbier et le Bleu de Gex. Ce fort des Rousses a obtenu plus de 30 médailles d'or depuis 1976. Deux sites d'affinage : à Poligny : 60 000 comtés et au Fort 57 000 ; il y a des couloirs de rangement d'où entassées les 60 000 qui attendent de mûrir un an ou 2 ou 3 ans selon les conditions nécessaires ; le fromager tape avec le petit marteau en bois pour sentir la vibration s'il est mûr et de même prendre la vrille dedans pour voir le comté est à point. Imagine toi que l'ancien fromager est obligé de retourner autant de fois le comté, maintenant c'est la machine robot qui prend et retourne, frotte avec la brosse et remet à la place, cela avec 60 000 pièces 2 à 3 fois par semaine. A la sortie du fort, on a goûté les morceaux du comté : le début le commencement d'affinage, le moyen, et la fin qui est meilleur pour la fin d'affinage.

Dernière visite du musée : celle de la lunette à Morez, découverte l'univers des lunetiers moréziens, qui depuis la fin du XVIII e siècle ont développé des savoir-faire uniques et composées de quelques 2500 pièces de toutes époques. En 1900, 12 millions de lunettes et pince-nez ont été produits. Encore maintenant 1000 nouveaux modèles sont créés par an, exportés dans le monde entier. Frappant pour la fabrication des lunettes se fait manuellement par les mains des artisans et ouvriers, et de même les femmes faisaient partie. Maintenant la relève est assurée par les machines. L'exposition et les bornes interactives et films tissent le lien avec l'activité et l'histoire du pays de la lunette.

L'avant dernier jour, nous avons visité Genève et son lac de Léman, haut lieu de la cité internationale comme des organisations : La Croix Rouge, le Bureau international du Travail, L'ONU et le Palais des Nations d'où se trouvent la diplomatie mondiale et aussi le siège de l'Office européen des Nations Unies. Le clou de la visite c'est le lac de Léman que nous avons admiré l'immense lac entouré des massifs : Le haut Jura, les Alpes françaises et suisses



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

et finalement au milieu du lac, le grand jet d'eau le plus haut du monde jusqu'à 150 mètres. Et aussi de nombreux voiles et canots de toutes sortes attachés au bord du lac. En retour de Genève, nous avons été piégés par de gros bouchon sur les quais du lac et fallu attendre le temps long pour sortir de la ville, ensuite pris la route qui traverse la montagne au Col de la Faucille, là nous avons admiré au loin le Massif du Mont Blanc et sa pointe entièrement blanc de neige.

A Prémamanon, le village plus loin, nous avons passé par la route au retour de la visite de Genève le site de deux tremplins de saut de 70 m et 90 m.

Pourquoi la frontière est tracé carrément dans la Forêt de Risoux (France) jusqu' au l'autre côté Forêt du Massacre(Suisse). La borne installée à la forêt de Risoux est instituée par deux armoiries : la France et la Suisse. Cette frontière est disputée entre les deux pays. L'historique : Marie de Bourgogne, princesse, était mariée à Maximilien 1er de Hasbourg, d'abord a conservé l'état bourguignon et à la suite de ces descendants, de vives querelles de famille et aussi de batailles ont été sans cesse alimentés entre le royaume de France et l'Empire (dont la Suisse faisant partie de cet empire) pour la possession de ce territoire. Ce siège en 1596 était entretenu par la guerre de cent ans. Finalement par le traité de Nimègue de 1678 que signait la paix avec Charles II d'Espagne et Louis XIV. Louis XIV rattachait décisivement au Royaume de France (Franche Comté). Et la forêt du Massacre aussi lieu de tragédie : elle culmine à 1495 m. Un fait d'histoire de cette forêt appelée forêt de la Frasse avait changé pour fait historique. Les mercenaires voulant sauver Genève disputer par les savoyards. Ces derniers furent stoppés. Les habitants du Jura, effrayés par cette tragédie, renommèrent cette forêt par « Forêt du Massacre » C'est cela que les bornes se sont bien conservées.

Vraiment la gastronomie de notre centre est merveilleuse que nous avons dégusté les produits locaux et spécialités fromagères : fondue comtoise, tartiflette, etc. et aussi la délicieuse liqueur du Jura : Macvin blanc ou rosé.

La dernière soirée, SSF a offert le pot aux 9 personnes et la conclusion du séjour et ce séjour, nous nous sommes engagés à renouveler ce séjour de montagne, sur la période de basse saison car les frais reviennent moins chers qu'on peut jouir facilement et le programme bien établie. Constatant les visites touristiques, nous aurons vraiment besoin de l'interprétariat pour mieux comprendre et aurons accepté que le prix du séjour soit plus élevé pour compenser les frais de l'interprétariat. L'étude se fera dans le comité du SSF.

Le groupe de 9 personnes : Michel et Viviane Kehr, Christian et Marie-Odile Orsingher, Marie-Françoise Bouillis, Danielle Gicquel, Béatrice Dossmann, Roselyne Rimbaud, et René Ghio.

- Réveillon des SSF à Barcelone du 28 décembre 2011 au 2 janvier 2012 :

17 seniors sourds ont participé au séjour-réveillon à Barcelone. Parmi eux il y avait la dynamique présidente d'ACTIS, Cristina Carp, qui bien que faisant partie du groupe a tenu à être notre guide-conférencier lors des innombrables visites que nous avons faites. Les seniors sourds garderont en eux une image vivante de Picasso, en passant par toutes ses périodes, une image surréaliste de Salvador Dali, dans le surréalisme d'une interprétation par ardoise : Maria la guide de l'excursion au théâtre-Musée de Dali à Figueras était munie d'une grande ardoise effaçable et ses écrits étaient traduits en langue des signes. La vie de Dali fut décortiquée sous toutes les coutures !

Tout souvent pris le métro pour se rendre d'un endroit à l'autre de Barcelone. Ils ont aussi parcouru les Ramblas, de la place Catalunya à la colonne surmontée de la statue de Christophe Colomb sur le port, à pieds et aussi avec le métro tellement il y avait des kilomètres à faire ! Ils ont visité l'extraordinaire marché « la Boqueria » aux étals débordant de fruits, de champignons et de spectaculaires charcuteries. La casa Batillo a permis à tout le monde de découvrir le style d'Antonio Gaudi qui est le véritable architecte de Barcelone.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Par le quartier gothique ils ont visité la cathédrale Sainte Eulalie avec les 13 oies symboliques se dandinant dans les allées du cloître.

Les participants ont été émerveillés par l'œuvre la plus monumentale de Gaudi : la Sagrada Familia, qui sera terminée en 2020.

C'est dans une belle maison sur les ramblas que les seniors sourds ont assisté à une soirée flamenco avec le meilleur danseur de flamenco d'Espagne Antonio « El Pipa », présent pour les fêtes ! Un enchantement dans les vibrations : l'alliance de la beauté « aristocratique » de la danse et du danseur !

L'avant dernier jour dans le Park Güell, tous se sont sentis dans un lieu magique, énigmatique et empli de symboles. De l'entrée principale jusqu'au sommet de la colline et dans chacune des constructions, ils ont découvert l'art et la manière de Gaudi pour l'exprimer comme lorsque sur les toits de La Perdrera, au milieu des cheminées et des arceaux, ils se sont promenés admiratifs et stupéfaits ! Le réveillon se passa dans une grande et belle salle dans une ambiance typiquement catalane. Chacun a eu un petit coffret avec 12 grains de raisin. Selon la tradition, juste avant les 12 coups de minuit, il fallait les avaler à la vitesse d'un grain par seconde tout en faisant un vœu pour chaque grain !

Le dernier jour, la soirée offerte par les SSF aux participants permet à tous de s'exprimer

Et de remercier les organisateurs sans oublier Cristina qui a su entraîner les seniors sourds dans la magie de Barcelone et la connaissance d'un univers baroque en accord avec la nature et sous un soleil de printemps !



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Actions du secteur JSF

Rapport moral de JSF

Cette année 2011 est une belle année avec la grande réussite de camp Euro pour les adolescents, qui s'est déroulé à Paris dans le monde de l'Art !

On a essayé de se concentrer sur l'économie pour la communauté Sourde.

Fin de l'année, il y a eu plusieurs interventions intéressantes

La majorité de membre JSF sortent, et que je souhaite les nouveaux membres prennent le relais ! Et apporte un bel avenir de JSF

Je souhaite que le camp d'été continue, et les camps internationaux (ceux de EUDY et WFDYS) pour les jeunes de 6 à 30 ans

Aliza M'SIKA

Rapport d'activités de JSF

- Rassemblement de secteurs de jeunes à Limoges, mars 2011 :

Des secteurs jeunes de France y sont rassemblés à Limoges pour tenir un séminaire d'échanges et d'informations. Nous avons invité Philippe Guyon de PG Concept pour expliquer l'économie et les Sourds.

Il n'y avait malheureusement pas assez du monde. La soirée, nous avons assisté une pièce de théâtre entièrement visuelle.

- Réunion générale, à Angers le mai 2011 :

Quelques délégations se sont présentées pendant la réunion. Tous les rapports sont d'accord. Malheureusement, il y a eu un départ de CNJ à suite de la fin de mandat et aucunes nouvelles candidatures pour agrandir le CNJ. En revanche, il y a beaucoup de candidature pour organiser le MUDY. On s'échange bien avec les questions/les réponses. Tout est bien passé malgré aucune candidature.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Week-end Euro, à Paris, Mai 2011 et le Camp Euro Junior, à Paris, Juillet 2011



Education and Culture DG

'Youth in Action' Programme



Le Camp Euro Junior, organisé par JSF (Jeunes Sourds de France) secteur de la FNSF (la Fédération Nationale Sourde de France) a bien eu lieu le 1er au 8 juillet 2011 à Paris.

Nous sommes aidés financièrement par le Ministère de la Jeunesse dans le cadre du Programme Européen de Jeunesse en Action, c'est pourquoi nous tenons tous à leur remercier, car sans eux, on ne pourra pas réaliser ce beau projet.

L'idée d'organiser ce projet est apparue en octobre 2009 à l'Assemblée Générale de l'EUDY à Amsterdam (European Union of Deaf Youth) dont nous sommes affiliées, les pays ont approuvés à l'unanimité l'attribution à la France pour organiser un camp européen pour les adolescents pour l'été 2011.

A notre retour à Paris, nous avons choisi la ville qui est Paris et la durée de 8 jours qui était la condition d'EUDY. Nous avons contacté le directeur d'INJS pour le logement. Et nous avons discuté pour choisir la date du séjour qui est donc du 1er juillet à 8 juillet 2011.

Nous sommes à nouveau retournés en Suisse, à Lausanne pour l'Assemblée Générale annuel de l'EUDY, en juillet 2010 pour informer la date, le lieu et les pays ont approuvés majoritairement. Nous avons donc commencé à remplir le dossier de subvention au Ministère de la Jeunesse, après plusieurs échanges très intéressants, dont nous ne remercierons jamais assez Lauranne BARDIN et Ludovic BRUN pour nous avoir aidés à accompagner le dossier, et pour leurs conseils.

Un des conditions de ce projet nous a paru difficile à appliquer : au maximum 12 pays, or les pays membres de l'EUDY sont de 24 pays...En peu de temps, nous avons trouvé 12 partenariats (pays), et EUDY n'approuve pas cette condition, il préfère que tous les pays européens puissent participer.

Nous avons choisi de poursuivre le projet sans EUDY mais en partenariat avec 12 pays...pour donner la chance aux adolescents sourds européens et c'est beaucoup mieux de donner la chance aux 12 pays que rien. Donc EUDY ne participe plus à notre projet qui est à notre regret.

Le projet prévoit deux parties :

- un week-end de 1ère rencontre pour s'échanger et préparer le séjour
- un séjour de 8 jours

Le thème du projet : « **L'art change-t-il le regard sur les sourds ?** »



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Nous avons mis en avant tous les éléments pour répondre à la problématique et faire découvrir les adolescents sourds européens que l'art est un des moyens qui permet à l'artiste de s'exprimer son point de vue. C'est pourquoi, nous avons voulu en premier temps expliquer aux adolescents que ce que c'est l'art.

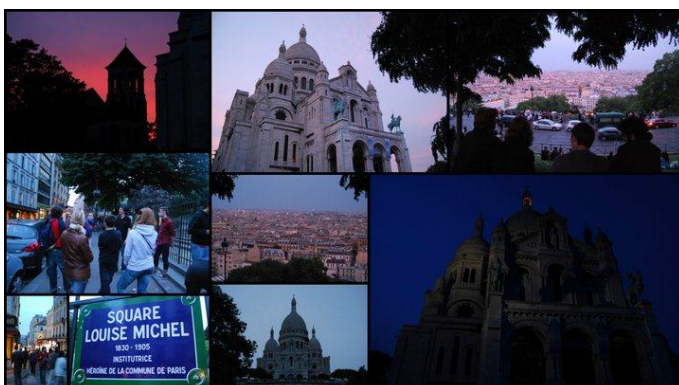
Nous avons donc organisé un week-end le 21 et 22 mai 2011 : dans un sous-thème : « Qu'est-ce que l'art ? »

Pendant le week-end de mai, il y avait 6 délégations (un leader et un adolescent) venant de Finlande, Lettonie, République Tchèque, Suisse, France, Pologne. Le reste des pays n'ont pas pu venir pour de diverses raisons : le leader est occupé, l'enfant est pris, l'accord parental n'a pas été donné...



Le groupe a été hébergé dans un centre international de séjour Kellermann près de la porte d'Italie. Ice-breaking pour qu'elles se connaissent mieux en mieux en communiquant par les signés internationales. Cette communication n'est pas trop compliquée et facile pour eux, plus que la langue anglaise. Après avoir fini de déjeuner, il y a la réunion d'information de camp Euro : le thème artistique, les objectifs, les frais de transports, le programme et les divers.

On file au musée : Art et les métiers. Les étrangers découvrent la quotidien de vie parisienne : métro, les personnes, leur mode, ... avec leur plaisir. Un guide Sourd, travaillé à ce musée, nous accompagne en signe international dans les 7 thèmes dont la communication est incroyable. Les Jeunes sont satisfaits d'être présentés à cette visite enrichissant grâce à la bonne animation du guide. Après la visite, on fait le trajet vers Montmartre, le quartier des artistes. La promenade à cette quartier est excitante aux jeunes de trouver les artistes qui se trouvent à la place célèbre. Après le diner, il y a l'activité avant dormir : jeux (« tabou » ...).



Après la visite, on fait le trajet vers Montmartre, le quartier des artistes. La promenade à cette quartier est excitante aux jeunes de trouver les artistes qui se trouvent à la place célèbre. Après le diner, il y a l'activité avant dormir : jeux (« tabou » ...).

La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds



(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

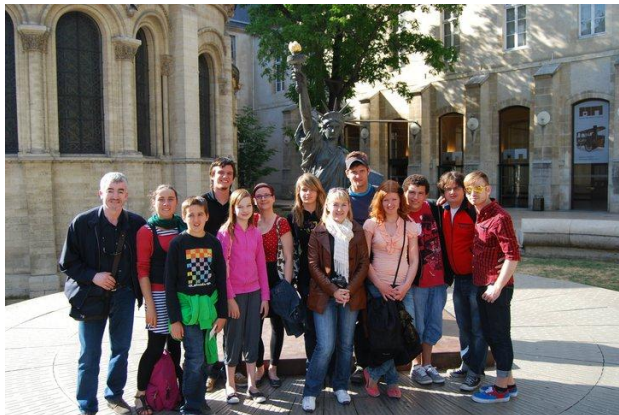
Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068



Dimanche, après la petite grasse matinée et le petit déjeuner, nous rendons au musée de quai Branly avec l'autre guide Sourd. Le thème est particulier et intéressante : les différentes et vieilles civilisations avec leurs objets d'art. Les ados observent ces choses qui sont évoluées par technique et par le temps.

Après la tour de visite, le cadeau offert aux délégations est : voir la célèbre tour Eiffel. Après avoir plein au ventre, elles doivent rentrer à leur propre pays en donnant le prochain rendez-vous à l'impatience : le camp Euro au 1er juillet. Malgré la fatigue et le temps chargé d'emploi de weekend, elles quittent avec les

bons souvenirs et leur sourire.

Le weekend est bien artistique et serré pour les jeunes.

Et enfin, les inscriptions se mettent fin en fin mai à fin Juin, et finalement 10 pays participe officiellement : Finlande, Lettonie, République Tchèque, Suisse, France, Suède, Danemark, Grèce, la Pologne et la Serbie.



D'autres pays disaient de ne pas trouver les adolescents, la difficulté qui est que les parents a peur de laisser leurs enfants à l'étranger. Donc, nous avons décidé de donner aux chances aux autres pays, et 2 autres pays qui sont la Pologne et la Serbie qui participent avec la joie !

Le premier jour du camp qui est le 1er juillet, et le temps est formidable !

Tout le monde est bien arrivé, et nous remercions surtout aux bénévoles d'aller chercher à la gare, aux aéroports.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Le soir même, nous nous sommes présentés en forme de jeux qu'est l' « ice-breaking », les adolescents sont un peu timides, et la plupart, c'est leur première fois de leur rencontre internationale et ils ne connaissaient pas la ville Paris.

Le lendemain, dans la matinée, un homme sourd qui travaille dans cet établissement qui est Henri Bimont qui nous faisait la visite de INJS, nous avons vu le jardin, les bibliothèques, les tableaux, la statue de l'Abbé de l'Épée et pleins d'autres endroits. Les jeunes sont émerveillés ! Ils sont très curieux !

Mais, ils sont timides entre eux, donc on a joué ensemble pour les mettre en l'aise, et ils sont devenus unis !

Le lendemain, très tôt, on est parti à Reims, pour le festival de l'art international qui se déroule tous les 2 ans. Donc on a profité l'occasion, et on est allé au car.

Une fois arrivé, ils sont impressionnés l'endroit car il est immense, et il y a eu beaucoup de monde, des artistes venus de toute l'Europe et de l'Amérique !



Dans la matinée, deux groupes adolescents sont divisés et un des 2 groupes vont apprendre le montage de vidéos et l'autre va à la danse très vive ! Et l'après-midi, tous ensemble avec un animateur très sympathique, il mettait à l'aise a tout le monde !

On a fini la journée en regardant les pièces de théâtre, joué par un comédien américain, un comédien

espagnol...

Le lendemain, le lundi ensoleillé, dans la matinée, ils ont dessiné, et le thème des dessins, c'est montrer leurs rêves, leurs vœux. Après avoir montré le dessin, expliqué, ils sont accroché à un arbre, qui symbolise l'espoir.

L'après-midi, on est allé visiter Paris, en bateau, mais ils se sont ennuyés, on a fini en montant la Tour Eiffel, c'est magnifique !

On a terminé par un pique-nique au pied de la tour Eiffel avec la musique en Djembé animé par Mains Diamants, on les remercie chaleureusement !

Le Mardi est consacré à deux ateliers, qui sont la photographie et le filmographie avec deux intervenants professionnels dont un étranger danois !

Tout le monde a accompli en 4 groupes, le montage de vidéo a pris plus de temps que prévu. En total, on a eu 4 photos magnifiques et 4 courts métrages bien réalisés !



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068



Le Mercredi, c'était consacré au théâtre, c'était un thème important, car en France, le monde des sourds est réveillé grâce à IVT (International Visual Theater), donc le regard entendant français a changé.

Le matin, on leur a raconté leur Histoire, puis l'après-midi, l'atelier de théâtre est présenté ! Les jeunes sont curieux pour l'histoire, et ont réalisé l'importance de théâtre !

Et certains jeunes sont doués pour être comédiens !



Le vendredi soir, naturellement, c'est une soirée culturelle, tous les pays s'échangent leur culture grâce aux diaporamas, leur nourriture, et leur danse... La soirée étaient animés par Mains diamants avec leurs intervenants pour faire découvrir que la musique chez les sourds c'est possible !

Notre bilan, nous sommes très ravis d'organiser ce projet, d'avoir réussi de donner les sourires aux jeunes et surtout leur espoir de développer leur talent artistique dans leur pays.

Et, surtout, nous vous remercions sincèrement, de nous aider à remplir le dossier et nous faire confiance !

Certains jeunes ont trouvé leur voie artiste. Les jeunes sont adorables, toujours souriants, émerveillés, respectueux, ont les initiatives...

L'après-camp, deux de notre équipe s'est déplacé en Serbie, en République Tchèque et en Pologne pour rencontrer les jeunes, et les interroger : le résultat de nombreux d'entre eux souhaitent organiser des séminaires pour sensibiliser les jeunes sourds de leur pays à prendre la voie artistique pour faire changer le regard des entendants.

- Camp été, à Agde, aout 2011 :

Ce camp est bien annulé en raison de faible nombre des participations.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Intervilles, à Vigneux sur Seine, Septembre :

Le secteur jeune D'S a longuement organisé l'événement tant attendu par beaucoup de jeunes : INTERVILLES, le samedi 03 septembre 2011.

Ce fut un franc succès même s'il y avait qu'une seule équipe sur sept qui venait hors de l'île de France. C'est l'équipe de Grenoble, Jenerjy's. Les autres sont : Dynamik'Sourds A et B; Citoyens Sourds de Paris; Stade Parisien des Sourds, Mains Diamants A et B.

Il y avait des jeux de réflexions, de précisions, de stratégies et également 3 jeux gonflables. Les joueurs ont bien apprécié ces activités. D'autant plus que le soleil était au rendez-vous! Les spectateurs ont été de plus en plus nombreux à nous venir nous rendre visite au cours de la journée.

La journée s'est terminée en banquet avec une grande pluie. Il y avait moins de monde qu'on pensait mais tout de même 100 personnes. Ambiance conviviale, avec un petit moment de "questions/réponses" à des questions données dans la journée.

Sur le plan financier, nous n'avons fait aucun bénéfice. Il y a une perte de 2000 euros. On avait prévu de ne pas faire de grosses bénéfices car on savait qu'avec les jeux gonflables, cela allait nous coûter cher mais pas à ce point-là...

On aurait, peut-être, pu gérer mieux financièrement si Jenerjy'S nous avait donné leur cahier de charge... (Ils ont organisé Intervilles en 2009)

INTERVILLES était notre plus grosse activité organisée par D'S depuis la réouverture de Dynamik'S, le 01 mai 2009. C'est aussi la dernière de l'année 2011.

JSF remercie à Dynamik'S d'avoir organisé ce beau événement.

- Forum des jeunes Sourds, à Paris, décembre 2011 :

Frontrunners 7, une femme de France s'appelle Amandine Seguin nous a appelés pour organiser un événement à Paris pour décembre 2011! C'était avec plaisir, le programme c'était une rencontre internationale, une après-midi présentait par une conférence et le soir se termine dans un bar qui s'appelle Leplayers (c'est le plus grand bar de Paris) .

Alors, l'association Citoyens Sourds de Paris (CSP) a participé pour le logistique : trouver une salle.

Alors, le thème de la conférence est « Turquoise », exposé par Bengie, Nous avons choisi ce thème car c'est un thème répandu, et plusieurs personnes sourdes se demandent pourquoi cette couleur est choisie pour représenter la communauté sourde.

Et environ 80 personnes sont venues! Ils sont ravis de cette nouvelle idée !

Et, on est allé directement au restaurant et les gens de plusieurs pays sont venus partager cette soirée !

JSF remercie Frontrunners et CSP pour partager l'organisation.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

La commission des Etudiants des Sourds de France comporte deux membres, Aurélie Faradji et Justine Sobocinski, avec la participation de Rezaul Miah. Il y a trois ans, nous avons plusieurs idées, plusieurs actions à faire. Avec le temps, nous avons laissé ces idées de côté et avons consacré sur la Charte des Etudiants Sourds. Nous n'avons pas beaucoup contacté avec le public, à part l'email etsf.fnsf@gmail.com. Nous décidons à nous ouvrir vers le public pour nous donner de la force, et de ne pas être seules dans cette action.

L'année 2011/2012 :

- Réunion entre les membres d'ETSF et de JSF :

Nous nous sommes réunies environ 4 fois en une année pour réfléchir sur leurs actions. L'une d'entre nous participe généralement aux réunions du JSF.

- Charte des Etudiants Sourds :

Nous avons terminé cette charte donc nous l'avons approuvée.

L'équipe du JSF l'a aussi validée.

Au prochain CN avant l'AG (mercredi 16 mai), elle sera officialisée par l'équipe de CN de la FNSF.

- Associations Locales :

Soutien à la manifestation du 8 février 2012 « la colère des étudiants sourds » organisée par l'Association des Parents d'Enfant Sourd Midi-Pyrénées et l'Association EtudS'31. On a envoyé la lettre de soutien à la préfecture et au rectorat avant cette manifestation.

- Commission EDSU (European Deaf Students Union) :

Discussion avec le responsable Timo Rowies : quelques inquiétudes de l'avenir des étudiants sourds. Il nous a rapporté quelques conseils.

- Public :

Le jeudi 28 mars 2012 : animation à la café philo « 1000&1 signes » pour échanger avec le public suivant le problématique: « Jusqu'où on peut aller le **combat des étudiants sourds dans les études supérieures ?** » Grâce à cela, certaines personnes sont intéressées à participer dans la commission ETSF. Et à partir de cela, ETSF continuera à rencontrer le public une fois par mois.

Le jeudi 26 avril 2012, la réunion publique a été organisée dans le local de la FNSF pour leur faire découvrir la commission ETSF (présentation, stratégie, activités, associations locaux, réseaux, structure, EDSU, membres, liens).

-Projet Université Européenne en cours :



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

En contact avec Ingo Barth qui gère ce projet pour savoir où en est ce projet : Il est en train de chercher la solution pour bien placer cette université, il a besoin des membres actifs pour leur soutenir.

-Politique :

- Participation à la réunion « Jeunes et Etudiants Sourds » organisée par HANDIPOP le vendredi 13 avril 2012.
- Envoi d'une lettre destinée aux candidats présidentiels concernant la situation des étudiants sourds.
- En contact avec le secrétaire national de PS, Raphaël BOUTON afin de lui demander un partenariat à l'avenir pour les étudiants sourds.

-Médias :

Nous avons créé la nouvelle page Facebook « Commission Etudiants Sourds de France » pour diffuser les informations et les liens auprès des étudiants sourds.

La journaliste du quotidien en ligne « StreetPress » est venue interviewer Justine au sujet de la situation des étudiants sourds après la réunion publique datant du 26 avril.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Rapport de la commission Justice

Rapport moral

2011 a été une année assez mouvementée et difficile.

- Avec le départ subite de Cyril Courtin, l'équipe s'est réduite à 2 personnes (Anne Madec, Christophe L'Huillier). De plus, Anne Madec était fortement impliquée par l'organisation de l'hommage de Cyril Courtin, laissant peu de temps aux autres activités de la commission. L'arrivée de Carine Méjean en septembre 2011 a donné un grand renfort pour l'équipe, vu ses bonnes connaissances sur les rouages de la Justice et sa forte motivation pour s'engager au sein de la commission
- Avec les difficultés techniques du site web de la FNSF, l'équipe a été confrontée aux freins importants pour pouvoir développer son projet d'actions de communication destinée essentiellement au public sourd et sur support web (communication sur la commission, sur les sourds et la Justice, sur leurs droits face à la Justice). Le site était difficilement accessible, puis fermé. Pourtant, des contenus ont été travaillés sérieusement (thèmes par exemple) en tenant compte des besoins du public sourd et de la commission.
- L'équipe de la commission regrette de se sentir à part par rapport à la FNSF, devant l'absence d'une vraie rencontre avec l'équipe du Conseil National pour échanges et discussions même une seule fois dans l'année. La commission est consciente du manque de disponibilité de l'équipe du Conseil National en 2011 qui a été une année très chargée pour eux (Organisation du tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Épée, Dépistage ultra-précoce, ...). Elle espère que 2012 sera favorable pour une rencontre entre ces deux équipes.

Jean-François Burtin a été apprécié dans son rôle de médiation entre l'équipe de la commission Justice et celle du Conseil National pour des questions pratiques (logistique, demande d'infos sur la FNSF, les actions du CN, ...). Qu'il soit remercié pour sa disponibilité, son sens d'écoute et de diplomatie !

Activités principales de la Commission Justice

- Gestion et suivi des correspondances email.
 - o L'œil et la Main nous avait contacté pour un projet de film sur les sourds et prison.
 - o Continuité des échanges et contacts avec des personnes extérieures (collaboration), pour projets et réflexions. Bon contact avec Caroline Mourgues, de formation en droit, interprète et référente « Justice » chez Interpretis (Toulouse).



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Organisation des réunions de travail. En 2011, 9 réunions au total (y compris deux réunions avec deux membres du Conseil National (Vincent Cottineau, Philippe Boyer). *Pour plus de détail, voir annexe 1.*
- Développement du projet de site web. Montage des contenus web : thèmes, arborescence des rubriques, réalisation d'une maquette. Le site se veut à la fois **informatif** et **pédagogique**. Par exemple : vers qui se tourner pour avoir des informations et conseils avant d'engager une éventuelle procédure ? vers quel avocat se tourner ? quelles sont les conditions pour devenir visiteur de prison ? comment devenir bénévole et militer avec nous ?
- Prise de rendez-vous à la demande (« peau » ou webcam) selon projets et force de propositions. (ex. Rencontre Stéphanie Quintin pour le vocabulaire juridique, Première prise de contact avec Carine Méjean, Invitation à une 1^{ère} réunion sur le thème « sourds et prison » organisée par AS Kertudo)

Faits marquants

- **Mars 2011** : Anne Madec s'associe au comité d'organisation pour le projet d'hommage à Cyril Courtin, en collaboration avec l'UMR 7023 SFL (Université Paris 8 et CNRS), l'Institut National de Jeunes Sourds (INJS) et la Cité des Sciences de la Villette. Josette Bouchaudeau, membre du Conseil National, rejoint plus tard au sein de ce groupe en septembre 2011 pour seconder Anne Madec. Qu'elle soit vivement remerciée pour sa disponibilité et son dynamisme ! (*pour plus de détails, voir rapport sur ce thème*)
- **19-21 Mai 2011** : 10^{ème} forum international sur la déontologie et les bonnes pratiques, organisé par l'UNETICA (Union Nationale des Experts Traducteurs Interprètes près des Cours d'Appel, en association avec le Comité de traduction juridique et d'interprétation près des tribunaux de la FIT. Caroline Mourgues, qui est membre du CA de l'UNETICA, avait sollicité la commission pour assister à ce colloque. Malheureusement, aucun membre de la commission n'y a pu être faute de disponibilité.
- **Septembre 2011** : Accueil d'une nouvelle bénévole au sein de la commission Justice, Carine Méjean, connaissant bien le monde de la Justice (dans le cadre de ses activités professionnelles, elle est adjointe administrative auprès de la Cour d'Appel, donc axé sur la procédure du Droit Pénal).
- **3 novembre 2011** : Création du collectif « sourds et prison » impulsée par Anne-Sarah Kertudo de la permanence juridique pour les sourds à la Mairie de Paris 9^{ème}. La FNSF est membre de ce collectif. Anne Madec et Carine Méjean y représentent. Entre autres, ce collectif réunit plusieurs associations (OIP, Ban Public) et des professionnels (avocats, interprètes, médiateur, éducateur, psy...) et militants, sourds et entendants.

Le but est de réfléchir et agir pour améliorer la situation des détenus sourds et notamment leur permettre l'accès au droit, au soin, à l'enseignement et leur permettre-au moins- des conditions de détention équivalentes, et pas pires, à celles des entendants.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Pour plus de détail, voir annexe 2.

- **9 décembre 2011** : Soirée en Hommage de Cyril Courtin le 9 décembre 2011, à la Cité des Sciences de la Villette, Paris. Les membres du groupe de travail « Justice » de la Ligue des Droits du Sourd ont apporté leur témoignage sur les engagements de Cyril sur les Droits du Sourd vis-à-vis de la Justice lors de cette soirée.

Trésorerie

- Dépenses réalisées : 124,00 euros

Il s'agit des frais de mission d'Anne Madec, pour sa participation à l'Assemblée Générale de la FNSF en mai 2011 à Angers (un voyage aller-retour Paris-Angers + hébergement une nuit).

- Solde au 31/12/2011 : **601,25 euros**
- Dépenses prévisionnelles :
 - Achat d'un disque dur externe : sauvegarde des vidéos pour site web + autres documents + archives de la Ligue des Droits du Sourd
 - Frais de voyages Montpellier – Paris pour Carine Méjean (remboursement de 50%, sous réserve de confirmation en fonction des imprévus, projets ou évènements)



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Priorités 2012

- Réussir la mise en ligne des contenus sur le site web FNSF. Le public sourd est en attente d'informations sur la commission Justice, sur les sourds et la Justice.
- Mettre en place un projet de « Kit Régions » : concevoir les kits de communication pour accompagner et encourager les associations locales (affiliées ou non) de mettre en œuvre des actions et/ou des structures dans leur région (journée porte ouverte TGI, sensibilisation auprès des avocats, des professionnels du Droit, ...).
- Le projet du séminaire « rencontre entre intermédiaires sourds intervenant en milieu judiciaire » évoqué fin 2010 est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Il faut d'abord un site web avec des contenus solides avant de concrétiser ce projet.
- Autres souhaits :
 - o Grossir l'équipe : nous recherchons encore de nouveaux bénévoles motivé-e-s. Les nouveaux intéressés sont les bienvenus.
 - o Etre plus proche du Conseil National (rencontre entre les équipes au moins une fois par an avant la date de l'Assemblée Générale, par exemple)
 - o Avoir une messagerie améliorée et plus performante



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Annexe 1 - Chronologie des réunions, rencontres

Date	Quoi ?	Qui ?	Où ?	Durée
17/03/2011	Réunion de travail, Site web, support et expertise de Stéphanie Quintin	Christophe L'Huillier, Anne Madec	Café Commerce, Paris 15 ^{ème}	2h
29/04/2011	Réunion de travail, site web	Christophe L'Huillier, Anne Madec	Café Commerce, Paris 15 ^{ème}	2h
02/06/2011	Réunion de travail	Christophe L'Huillier, Anne Madec	Café Commerce, Paris 15 ^{ème}	1h
08/06/2011	Rencontre avec Carine Méjean	Christophe L'Huillier, Anne Madec	Café Commerce, Paris 15 ^{ème}	1h30
16/02/2011	Réunion de travail, site web	Christophe L'Huillier, Anne Madec	Café Commerce, Paris 15 ^{ème}	2h
09/07/2011	Point site web FNSF, Rencontre avec les responsables CN	Vincent Cottineau, Christophe L'Huillier, Anne Madec	Local FNSF	1h
31/08/2011	Petite réunion d'info, visio	Christophe L'Huillier, Anne Madec	Visio	45 min
08/09/2011	Réunion de travail, site web	Christophe L'Huillier, Anne Madec	Café Commerce, Paris 15 ^{ème}	
15/09/2011	Point site web FNSF, Rencontre responsable CN	Vincent Cottineau, Christophe L'Huillier, Anne Madec	Local FNSF	1h
29/10/2011	Réunion de travail, site web	Christophe L'Huillier, Anne Madec, Carine Méjean	Local FNSF	3h
03/11/2011	Réunion « sourds et prison » à l'invitation d'Anne-Sarah Kertudo	Anne Madec	Mairie Paris 9 ^{ème}	2h



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Annexe 2 : Communication sur les objectifs du collectif « Sourd et prison »

Publiée sur le site OIP le 14 février 2012

<http://www.oip.org/index.php/component/k2/item/992-loip-est-membre-du-collectif-sourds-et-prison>

Publication sur le site web FNSF à venir, avec traduction en LSF.

Dans leurs contacts avec leurs codétenus, les surveillants ou encore les professionnels du service pénitentiaire d'insertion et de probation au sein des établissements pénitentiaires dans lesquelles elles sont incarcérées et dans leurs échanges avec l'extérieur (avocat, proches à qui elles ne peuvent téléphoner, visiteurs et autres intervenants ignorant la langue des signes, ...), les personnes détenues sourdes sont confrontées à d'évidentes difficultés de communication. Les activités qui leur sont proposées en détention sont encore plus réduites que pour les personnes entendantes : pas de radio, une télévision le plus souvent sans sous-titres, un accès aux activités et au travail nécessitant des aménagements, ... Dans des établissements où la présence d'interprètes en langue des signes demeure très exceptionnelle, l'accès aux soins et à l'enseignement est également problématique, l'écrit ne pouvant être le seul mode de communication possible.

Des familles de personnes sourdes incarcérées se sont inquiétées de ce qui pouvait apparaître comme une « double peine » pour leurs proches et ont questionné des professionnels du droit sur le respect effectif de leurs droits fondamentaux.

Courant 2011, un collectif « Sourds et prison » s'est formé, réunissant sourds et entendants, militants associatifs, professionnels du droit, ou encore interprètes en langue des signes. Le collectif s'est fixé d'ors et déjà fixé plusieurs objectifs :

- Faire un état des lieux de la situation en recensant toutes les informations fiables, émanant de particuliers, institutionnels, professionnels, ou associations et en interrogeant également les pouvoirs publics et les élus
- Proposer des solutions visant à améliorer la situation des personnes sourdes détenues en établissement pénitentiaire
- Venir en soutien des personnes détenues sourdes et de leurs proches
- Communiquer sur les solutions à mettre en œuvre pour le respect des droits des personnes détenues sourdes et infléchir la politique carcérale concernant les détenus handicapés, et notamment celles atteintes de surdité.

Le collectif « Sourds et prison » se réunit une fois tous les 2 mois en réunion bilingue (français / langue des signes française). Composé de citoyens, professionnels (enseignants, avocats, interprètes français/langue des signes, intermédiaire, éducateurs, psychiatre ou psychologue) ou encore militants associatifs, il mène un travail de synthèse des éléments d'enquête relevés par chacun de ses membres et initie des rencontres avec les acteurs publics de la politique carcérale et le réseau existant. Si les réunions du collectif se déroulent à Paris, plusieurs d'entre nous vivent dans d'autres villes de France. Nous accueillons chacun(e), sourds ou entendants, s'exprimant à l'oral et/ou en langue des signes et intéressés par notre action.

Vous pouvez nous contacter par mail : sourds.prison@gmail.com



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Rapport du GROUPE « AUDISM »

Rappel de l'objectif :

Suite au constat de nombreux sourds ayant subi des discriminations, nous avons décidé de développer les informations, de leur offrir nos outils d'informations pour que nous puissions nous défendre contre toute forme de discrimination et d'audism. Que peuvent être ces outils ? En effet, nous avons réfléchi à une méthode de lutte contre les oppressions et les discriminations. Jusqu'à présent, étant donné que nous sommes bénévoles, il ne nous est pas possible de traiter cas par cas. **Nous, les membres du groupe, nous nous orientons vers le développement d'outils pour venir en aide aux individus et aux associations pour leur permettre de se défendre avec ses moyens. Nous travaillons alors sur la sensibilisation en créant un film pour leur montrer notre quotidien et leur proposer des idées, des outils comme moyens de défense.** Nous avons décidé de nous rallier à la Fédération Nationale des Sourds de France car l'un des objectifs de cette fédération est de développer les informations et de proposer les outils.

Jusqu'à, notre groupe compte 6 membres dont :

- Pascal Marceau, responsable, chef du projet
- Jean François Langue, assistant responsable, scénariste
- Jean Olivier Regat, responsable du recueil des témoignages (AST)
- Jérôme Philippe, conseiller et intervenant aux conférences (AST)
- Aliza M'Sika, conseillère et intervenant aux conférences (CSP)
- Anthony Guyon, conseiller et intervenant aux conférences (Deafreedom)
- Sandra Recollon, conseillère et intervenante aux conférences (Deafreedom)
- Gill, conseiller technique pour le montage des vidéos

Citoyen des Sourds de Paris (CSP), Association Freedom (Lyon), Association des Sourds de Tolosa (AST). Pour éviter les malentendus, à ce jour-là, il n'y a pas de convention officielle avec les associations comme partenaires. Les discussions sur ce projet sont toujours en cours.

Rapports d'actions 2011 :

1) Recueil des témoignages

Notre priorité est de recueillir les témoignages des personnes, victimes de discrimination mais aussi des militants. Jusqu'à ce jour, nous recueillons **60 témoignages des personnes** qui racontent leur expérience vécue dans le milieu familial, éducatif, professionnel, médical et leur expérience dans la vie quotidienne. Certains témoignages sont anonymes. Mais il est très difficile de trouver les témoins. Notre objectif est de trouver le plus de témoignages possible. **Nous espérons atteindre la barre des 200 témoignages.** Le succès dépend de la coopération avec les associations, le réseau d'amis...



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

2) Interventions des conférences

Nous travaillons exclusivement sur la communication au niveau national en organisant une série de conférences. Au départ, nous ne proposons que des conférences. Après avoir revu notre stratégie, nous avons préférés organiser une journée de conférence (le matin : conférence, l'après-midi : atelier) avec deux interventions. Nous avons rencontré un fort succès. Nous avons intervenu deux conférences par mois en moyenne, soit **16 conférences**. Nous avons réuni **1720 participants** au total.

Activités des conférences et des ateliers			
Date	Lieu	Activité	Nb de participants
novembre 2009	Paris	Conférence internationale	120
décembre 2009	Toulouse	Conférence	50
avril 2010	Toulouse	Conférence + atelier	50
mai 2010	Lyon	Congrès	250
février 2011	Colmar	Conférence	30
février 2011	Auray	Conférence	100
février 2011	La Roche sur Yon	Conférence	100
février 2011	Laval	Conférence	100
mars 2011	Nantes	Conférence	50
avril 2011	Rennes	Conférence	120
avril 2011	Angers	Conférence	100
avril 2011	Toulouse	Conférence + atelier	60
mai 2011	Albi	Conférence	40
mai 2011	Paris	Conférence + atelier	60
septembre 2011	Lille	Conférence	60
novembre 2011	Poitiers	Conférence	60
novembre 2011	Epinal	Conférence + atelier	40
novembre 2011	Lyon	Conférence	110
novembre 2011	Albi	Conférence	50
décembre 2011	Orléans	Conférence	60
janvier 2012	Romans	Conférence	60
janvier 2012	Limoges	Conférence + atelier	50
Total			1720
* hors activité interne			

Tableau 1 : Liste d'interventions et des réunions



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

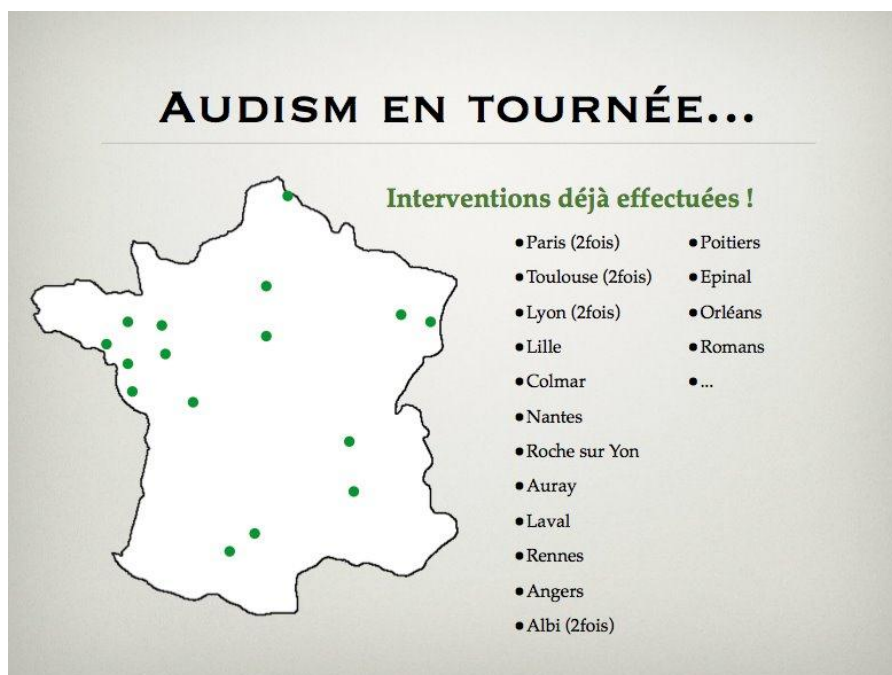


Tableau 2 : Répartition géographique des interventions

Nous avons rapidement constaté qu'il y a un déséquilibre au niveau national. Les régions de Nord Est et Sud Est n'éprouvent pas le besoin d'assister à nos conférences ou les ateliers. Nous les avons contactés mais pour l'instant, il n'y a pas de réponse de manière officielle.

Les réactions des participants sont mitigées. Venant des sourds, certains n'ont connu que du positif. Certains nous font part que la conférence est bien et attendent de voir ce que nous allons faire. Nous sommes perdus... Une participante, connue pour son militantisme, a donné ses impressions après avoir participé à l'atelier. Pour la première fois, elle est ravie d'avoir participé aux réflexions et de donner un coup de main au groupe « audism » sans se sentir obligée. Venant des entendants, les réactions sont très variées. Certains disent que ces conférences sont contre les entendants comme la déclaration de guerre. Ils nous attaquent directement par des mails. Ensuite, avec le temps voulu, nous les expliquons en tranquille le contexte, les discriminations actuelles. Les autres disent « compréhensifs » après avoir vécu avec ses parents sourds... Chaque conférence doit s'adapter au public car la compréhension n'est pas la même que les sourds et les entendants.

Nous retenons une remarque particulière. Malgré l'annonce du projet « audism » lors de l'Assemblée Générale de FNSF qui a eu lieu à Angers le 03 Juin 2011, il n'y a eu que peu d'associations affiliées à la Fédération FNSF qui se montrent intéressés par ce projet. Alors que d'autres associations non affiliées nous appellent à intervenir. Ce qui nous pousse à réfléchir et nous pose des questions : pourquoi ? Rencontrons-nous un problème de communication ? Il se peut les associations ne sont pas intéressés par notre projet ? Ou préfèrent-ils attendre de voir avant de coopérer ? Malheureusement, nous avons besoin de leur coopération pour nous permettre de trouver des personnes acceptant de se livrer les témoins. Nous allons en savoir plus lors de notre prochaine assemblée générale.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Les ateliers sont devenus indispensables pour tout le monde en particulier les participants qui peuvent s'exprimer à cet occasion et qui réfléchissent ensemble à comment lutter contre les discriminations. Nous avons recueilli au moins **100 idées**. A partir de ces idées, nous allons travailler sur la répartition des différents types de discrimination. Chaque discrimination doit avoir sa solution. C'est un travail très complexe et long. Ces travaux seront achevés d'ici 2013-2014.

Suite à la demande de la FNSF, nous avons rédigé **un rapport de 1^{er} constat** après avoir animé une conférence à Grenoble avec pour thème la discrimination. Le secrétaire général y a donné une conférence.

Par souci de communication, nous avons développé le média vis-à-vis **de blog et de Facebook**. Nous avons reçu de nombreuses réactions. Les sourds sont pressés de savoir quels sont les solutions (outils) pour lutter contre les discriminations car ils ne savent pas comment combattre, ils ont besoin de moyens.

Website de Facebook : <http://www.facebook.com/pages/AUDISM/>

Website de blog : <http://audism.canalblog.com/>

Activités prévisionnelles

Après avoir retenu les expériences et les leçons, l'année 2012-2013 (2014) sera concentrée sur :

- **le développement de coopération :**
 - Il y a un bel échange sur la *révolution des sourds* dans la page de Facebook. On a vu qu'il y a de nombreux sourds qui ont envie de bouger. Ils ont aussi besoin de récolter des témoins. Afin d'éviter qu'il y ait de désordre dans l'organisation en rapport avec les témoins, notre groupe propose aux administrateurs du groupe « Révolution des Sourds » d'organiser une réunion pour le recueil des témoins et de répartir les missions avec plusieurs groupes ou associations. Cette proposition reste au stade de l'étude.
 - Une association nous propose une forme de partenariat pour créer un site web exclusivement destinés aux témoins sourds pour qu'ils s'expriment librement. Ce jour là, les questions de règles (administration, convention...) sont en cours de discussion.
 - Nous travaillons en collaboration avec les référents de chaque département qui récoltent les personnes acceptants d'être filmés car nous ne pouvons pas nous rendre au quatre coins de la France. Ainsi, nous développons le guide (en papier et en vidéo).
- **La continuation de recueil des témoins**
 - Nous continuons à récolter les témoins afin de faciliter les tâches pour le scénario et pour l'analyse du contenu. Plus il y a de témoins, plus l'analyse sera correcte. Ce sera plus facile de défendre contre la discrimination.
- **la création du film**
 - L'objectif principal est de créer un film destiné au public sourds et entendants.
- **la cellule de réflexion**



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Nous développons une cellule de réflexion afin d'analyser les vidéos des témoins et de développer les outils pour lutter contre la discrimination avec les personnes professionnelles (sociologie, discriminologie, psychologie, défenseur des droits, philosophie)
- **l'accord officiel de la structure avec la FNSF**
 - Nous utilisons le mot « notre groupe » car notre groupe ne s'intègre pas encore officiellement à la structure de la FNSF. Une démarche administrative est plus compliquée que prévu. Il y a des associations qui ne veulent pas signer la convention. La FNSF demande de modifier certains articles. Ils sont en cours de discussion. Cela n'empêchera pas de continuer les activités.

Nous proposerons de moins en moins de conférence à partir du mois de Juillet 2012. Nous ne sélectionnerons plus les candidats venant des régions NORD, SUD EST et Corse. Nous travaillerons en davantage sur le recueil des témoins.

La FNSF a demandé à notre groupe de créer le « livre noir » pour accueillir tous les témoignages en faisant rappel de la recommandation de Défenseur des droits et de l'association Droits de l'homme. Malheureusement, ce n'était pas prévu dans notre programme. Ceci est un travail supplémentaire assez lourd et sera à l'étude après l'achèvement du projet.

Trésorier

A ce jour, il n'y a pas d'intégration officielle de la FNSF, le trésorier de notre groupe est de façon indépendant. En réalité, il y a deux systèmes :

* Pour les conférences et les ateliers, les candidats-organiseurs sont en charge de couvrir les frais des intervenants. Nous n'avons pas de chiffres exacts car l'accord se fait souvent entre l'organisateur et les intervenants. Nous estimons au total de dépenses de 1700 Euros.

* Pour les réunions internes, les membres s'autofinancent leurs dépenses par leurs propres moyens. Il s'agirait plutôt de don. Certains membres sont payés par son propre association notamment celle de Citoyen des Sourds de Paris. Les autres sont habilités à payer l'impôt, ceux qui vont recevoir la fiche de dons pour la déclaration des impôts. Par conséquent, le budget est inséré au budget de la FNSF.

* Pour les dons, jusqu'à 31 Décembre 2011, il n'y a pas de dons malgré qu'il y a des appels.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

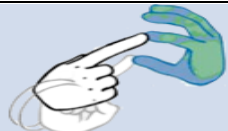
Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- JMS le 24 septembre 2011



JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS 2011

La Journée Mondiale des Sourds a été organisée dans 20 villes de France le 24 septembre 2011. On a comptabilisé 5000 participants un peu près.

Partout à travers le monde, les Sourds se sont rassemblés à plusieurs endroits afin de valoriser notre langue et notre culture sourde.

La journée avait pour thème principal « la sensibilisation » par les Tracts. Voir ci-dessous

Chaque ville avait sa propre organisation : la matinée consacré à la sensibilisation, à l'information afin de rendre plus visible le monde des sourds

Les soirées, quelques spectacles, repas, rencontres ..., pour d'autre des expositions avait débuté 3 jours auparavant avec des expositions sur la communauté des Sourdes.

Il faut continuer cette marche et cette sensibilisation grâce à l'évènement des 300 ans de naissance d'Abbé d'épée et se rassembler encore plus nombreux en 29 septembre 2012 à Paris.



JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS 2011

- **Langue des Signes de Français** est une langue vivante, naturelle et accessible à tous.
- **Regard humain** : changer le regard que porte les entendant sur les Sourds. Nous voulons l'égalité des chances pour notre pleine citoyenneté.
- **Centre Relais** : Cette année, nous sommes très inquiets des événements concernant le financement des centres d'appels alors que le Président de la république Mr SARKOZY avait promis de mettre en place cet accès en 2009, rien n'est fait aujourd'hui. Nous les Sourds nous ne souhaitons plus être assistés, nous voulons être indépendants dans notre quotidien, être visibles dans la société.
- **Dépistage précoce de la surdité** : Une meilleure organisation pour un véritable accompagnement pluriel parental. Lors de la découverte de la surdité de leur enfant, regard médical et rééducatif est omniprésent. La présence d'un professionnel sourd signant à la commission médicale, une mise en contact avec des parents ayant choisi la LSF pour leur enfant, des informations sur l'apprentissage de la LSF, et bien d'autres formes d'accompagnement réel sont urgentes à mettre à place.
- **Dons** : Nous avons besoin de financements, de dons qui nous permettraient d'être actifs sur tous les fonds de la sensibilité : éducation, emploi, culture, accessibilité, Conseil Supérieur de LSF et lutter contre l'illettrisme. Venez la partager avec nous!!!

La journée mondiale des Sourds c'est nous et c'est vous.
Un monde pour tous, et un jour pour le comprendre.

Rejoignez-nous et vivez la langue signée.

Antoine BILLY
Responsable de JMS



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

RAPPORTS FINANCIERS 2011

FNSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

SOMMAIRE

Bilan du Trésorier Général

Comptes annuels 2011 – OFFICIEL

-

- Bilan financier simplifiée du secteur SSF 2011

- Bilan financier simplifiée du secteur JSF 2011

Attestation des vérificateurs de comptes

Attestation de l'expert-comptable



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Bilan du Trésorier Général :

Ci-joint les états financiers de l'année 2011 pour les 3 secteurs, faits par l'expert-comptable.

Mon premier mot est de dire un très grand merci aux 159 donateurs et aux 10 associations qui ont fait un don, c'est formidable! C'est ce qui nous fait avancer, nous aide à poursuivre nos efforts, à être créatifs et innovants et à continuer le développement de nos actions courantes.

Nous ne pouvons plus compter sur les subventions, malgré plusieurs dossiers qui ont été montés et transmis mais qui sont revenus sans résultat favorable à cause essentiellement du contexte financier difficile actuellement.

Nous comptons sur vous pour trouver de meilleures solutions permettant de dégager des ressources propres pour les années à venir et je serai bien sûr obligé de rester très vigilant sur les dépenses.

Concernant les dépenses de l'année : le plus lourd a été les salaires et les charges en tout cela représente 63% les frais de fonctionnement de l'association représentent pour leur part 22% et le reste 15% c'est pourquoi nous n'avons pas pu conserver le poste du directeur.

Les comptes ont été vérifiés par les vérificateurs et chaque mois les comptes sont rendus à l'expert-comptable ainsi qu'au Conseil Administratif pour les trois secteurs.

Je remercie vivement les trésoriers René GHIO de SSF et Vincent COTTINEAU de JSF qui nous ont aidés financièrement et bien sûr mon adjoint M. Billy pour leur travail et leur patience pour accomplir cette grande et difficile mission.

A noter que nous avons créé la société Fede'S qui démarrera au mois de mars 2012 pour les grands événements qui auront lieu cette année.

Espérant avoir votre quitus sur cette gestion qui n'est pas facile, je vous remercie de votre attention et de votre confiance.

M. Claude RAMEZ

Trésorier Général de la FNSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Comptes Annuels

Fédération Nationale des Sourds de France

254, rue saint Jacques

75014 PARIS 14EME ARRONDISSEMENT

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

**Siège administratif :
41, rue Joseph Python
75020 PARIS**



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Bilan



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Bilan

Actif				
Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montants net N	Montants net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 889	1 440	5 449	6 889
Immobilisations corporelles	6 023	4 037	1 986	2 853
Immobilisations financières	57 944		57 944	69 244
Actif immobilisé	70 857	5 477	65 380	78 987
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				193
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 859		9 859	57 754
Charges constatées d'avance				40
Actif circulant	9 859		9 859	57 986
Total général	80 716	5 477	75 239	136 973

Passif		
Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel	120 292	59 012
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants :)		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(91 164)	61 280
Provisions réglementées		
Capitaux propres	29 129	120 292
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées	1 545	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 006	10 406
Autres dettes (Dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	16 355	5 924
Produits constatés d'avance	205	350
Dettes	46 110	16 680
Total général	75 239	136 973



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Compte de résultat



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Compte de Résultat

Rubriques	Exports	Montants N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		45 992	99 029
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues		53 123	11 261
Autres produits		29 060	131 315
	<i>Produits d'exploitation</i>	128 175	241 605
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		175 779	154 929
Impôts, taxes et versements assimilés			2 205
Rémunération du personnel		36 207	28 504
Charges sociales		14 011	4 241
Dotations aux amortissements		2 307	1 036
Dotations aux provisions		1 300	
Autres charges			230
	<i>Charges d'exploitation</i>	229 603	191 145
	<i>Résultat d'exploitation</i>	(101 429)	50 460
	<i>Produits financiers</i>	125	201
	<i>Produits exceptionnels</i>	13 989	12 105
	<i>Charges financières</i>	148	205
	<i>Charges exceptionnelles</i>	3 701	1 280
	<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
	<i>Bénéfice ou perte</i>	(91 164)	61 280



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Site Internet Linéaire 4 ans
- Matériel de bureau Linéaire 5 ans
- Mobilier de bureau Linéaire 5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Il figure à l'actif du bilan des parts sociales émises par la Société Civile d'Intérêt Collectif WEBSOURDS. Ces titres sont valorisés 51 500 €.

Au 31 décembre 2010, cette société est in bonis.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

FEDERATION NATIONALE DES SOURDS DE FRANCE

Détails des dépenses et des recettes de l'année 2011

DEPENSES		RECETTES	
Cotisations EUD/FMS	3 000,00	Affiliations	5 170,00
Fourniture de bureau	733,69	Droits d'entrée	800,00
Matériel de bureau	409,50	Cotisations individuelles	240,00
Investissement	517,44	remboursement Echo	10 000,00
Entretien/Réparation	1 509,61	Remboursement Guerrini	8 500,00
Transfert site/Installation/Contrat	2 468,96	A.S.P	13 726,97
Affranchissement	545,83	Don	16 088,54
Abonnement Orange	685,98	Transfert livret A	19 539,80
Télécommunication	474,14	Intérêts	30,80
Photocopies et Abonnements	7 471,19	Rachat contrat	7 807,48
Assurance	2 626,34	Clôture compte RDS	756,25
Loyer siège	14 099,19	Divers	168,87
Taxe	1 106,00		
Consommation EDF/Eau	1 288,42		
Charges salariales	27 648,28		
Charges sociales	19 508,08		
Cie and Cie	37 286,49		
Honoraire	8 945,48		
Interprètes	2 014,66		
Mission	3 215,71		
Réunion BE/CN	3 409,21		
A.G. FNSF/EUD	1 599,58		
JMS	146,00		
Droits des sourds	124,00		
Plaquette de dons	1 139,47		
A.D.E/300 ans	6 860,03		
Ouverture d'un compte BP	1 000,00		
Frais de banque	415,07		
TOTAL :	150 248,35 €	TOTAL :	82 828,71 €
Rappel 2010 :	188 917,87 €	Rappel 2010 :	181 538,50 €



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Bilan financier 2011 de SSF :

Dépenses

Recettes

Séjour à la croisière costa ACTIS (hébergement + repas)	40 816,00 €
Séjour Randonnée en Jura "Vacances renouveau " (hébergement + repas)	2 467,80 €
Séjour à la Montagne à Courchevel (Savoie)	3 165,00 €
séjour à Barcelona (Réveillon)	17 385,14 €
Frais de déplacement (hébergement + transport)	1 305,43 €
frais de Fournitures	315,43 €
Frais postaux divers timbres	322,68 €
Frais interprètes	250,00 €
Frais bancaires	46,20 €
boissons et repas Divers	473,47 €
Salle de location	276,14 €
TOTAL	66 823,29 €

Droit inscription séjour à la croisière costa	41 292,00 €
Droit inscription séjour à la randonnée en jura vacances renouveau (hébergement + repas)	2 575,00 €
Droit inscription séjour à Barcelone (réveillon)	18 162,50 €
Droit inscription séjour à la Montagne à Courchevel (Savoie)	3 195,00 €
Dons	220,00 €
carte de soutien 2011	1 485,00 €
FNSF concernant le reversement de l'affiliation de l'année 2010 A hauteur de 25 % sur	0,00 €
TOTAL	66 929,50 €

Dépenses : **66 823,29 €**

Recettes : **66 929,50 €**

AVOIR LE 31/12/2011 106,21 €



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Bilan financier 2011 de JSF :

DEPENSES		RECETTES	
Frais bancaires			
Frais bancaires	53,71 €		12,50 €
			20,00 €
			140,00 €
Fonctionnement			
Frais de déplacements/mission	1 580,99 €		
Frais d'interprétariat	179,40 €		
Rassemblement des Secteurs Jeunes à Limoges			
Déplacements	81,00 €	Inscriptions	
Intervention	595,00 €		
Assemblée Générale EUDY à Madrid en octobre 2011			
Déplacements	554,58 €		
Inscriptions	200,00 €		
Camp Euro Junior			
		Inscriptions	5 675,00 €
Séjour à St-Jacques	8 230,76 €	Subvention INJEP	38 656,00 €
Interventions	3 665,73 €		
Disneyland	1 520,00 €		
Festival Clin d'Œil	2 520,00 €		
WE Euro ??	183,20 €		
Divers	5 365,92 €		
Remboursement déplacements	5 817,66 €		
Divers			
Achats marchandises	63,10 €	Autres produits	545,00 €
Prêt à la FNSF	15 073,06 €		75,00 €
Affiliation à EUDY	70,00 €		
TOTAL 2011	45 754,11 €	TOTAL 2011	45 123,50 €
DEFICIT			-630,61 €
AVOIR au 31/12/2010			2 503,66 €
AVOIR au 31/12/2011			1 873,05 €



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Attestation des vérificateurs de comptes



Fédération Nationale des Sourds de France

Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

Siège administratif : 41, rue Joseph Python -- 75020 Paris

Téléphone : 01 40 30 18 36 -- Télécopie : 01 40 30 18 21

Courriel : contact@fnsf.org – Site : www.fnsf.org

Paris le 12 avril 2012

Objet : Vérificateurs des Comptes de l'année 2011

Nous soussignés, Monsieur Armand PELLETIER et de Monsieur Michel BRAUN.

En qualité de vérificateur certifié le bilan de l'année 2011 de la Fédération Nationale des Sourds de France.

Nous attestons que tout est conforme et bien en règle.

Fait à Paris le 12 avril 2012

M. Armand PELLETIER
Vérificateur

M. Michel BRAUN
Vérificateur

Le Trésorier Général de la FNSF
M. Claude RAMEZ

*La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD)
Et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)*

Siège Social : 254, rue Saint Jacques - 75005 PARIS



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds
(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Attestation de l'expert-comptable



ATTESTATION

d'expert comptable

Je soussigné Marc CHERNET, Expert Comptable, certifie avoir examiné les Etats Financiers présentés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 par la Fédération Nationale des Sourds de France dont le total de bilan s'établit à 75 239 € et présentant un déficit de 91 164 €.

J'ai effectué les diligences prévues par les normes professionnelles de l'Ordre des experts comptables et n'ai relevé aucun élément susceptible de remettre en cause la cohérence et la vraisemblance des états financiers soumis à mon appréciation.

Fait à Antony, le 23 mars 2012



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

ACTIONS ET BUDGETS PREVISIONNELS 2012/2013 FNSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds
(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

SOMMAIRE

- Actions prévisionnelles 2012/2013 de la FNSF

- du secteur SSF

- du secteur JSF/ETSF

- Budget prévisionnel 2012 de la FNSF

- du secteur SSF

- du secteur JSF



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds
(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Actions prévisionnelles 2012/2013 de la FNSF

Le plan d'actions devra inclure la nouvelle donne. Les rentrées d'argent étant très aléatoires. Nous avons donc élaboré ce plan en fonction d'une rentrée d'argent minimale. En essayant une autonomie financière suffisante pour que ces actions soient pérennes, sauf bien sûr pour cette année exceptionnelle du tricentenaire de l'abbé de l'épée.

Ce plan pourra toutefois être revu à la hausse si des rentrées d'argent (régulières et sûres) sont en place. A ce moment-là, nous aurons à valider les ajouts lors des AG prévues.

Année 2012 :

- 17, 18 et 19 Mai 2012 : AG et Congrès 2012 à Paris
- Septembre 2012 : JMS
- Grande marche "église St Roch- Panthéon" en association avec les "amis de l'Abbé de l'épée" organisée par Mains Diamants, Mains Turquoise et Amicale Bourg La Reine.
- TRICENTENAIRE DE L'ABBE de l'épée : Conférence Internationale, Banquet, Exposition et Marketing
- Politique : Dépistage précoce, sensibilisation des élus (accessibilité et besoins)
- Recherche de dons et financements.
- SSF et JSF : voir actions prévisionnelles de chaque secteur.
- Commission justice (voir actions prévisionnelles)

Année 2013

- Mai 2013 : AG et Congrès 2013 à Marseille
- Septembre 2013 : JMS 2013 dans toute la France
- Recherches de dons et financements
- SSF et JSF (voir actions prévisionnelles)
- Commission justice (voir actions prévisionnelles)
- Création Patrimoine Histoire (suivant moyens de financements possible)



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- du secteur SSF

- 5^{ème} anniversaire des SSF le 15 juin 2012
- Séjours de vacances en partenariat avec l'association petits frères des pauvres à Nouan Le Fuzelier (Loir et Cher) du 17 au 24 septembre 2012.
- Croisière-Réveillon du 28 décembre au 02 janvier 2013 en traversant la Hollande et l'Allemagne jusqu'à Strasbourg en partenariat avec ACTIS
- Inauguration de la première Maison de retraite pour sourds à Lomme (Pas-de-Calais)
- Planète des Seniors Sourds de France en avril 2013 en partenariat avec le Club du 3^{ème} âge de Strasbourg (Bas-Rhin)
- Réunion générale des SSF et Assemblée générale de la FNSF en mai 2013 à Marseille
- Croisière Nordique en partenariat avec ACTIS et la FNSF en août 2013
- Développement de conférences pour les seniors sourds dans les régions



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- du secteur JSF

- Réunion Générale de JSF le 17 mai 2012
- Assemblée Générale et Congrès de MUDY (Mediterranean Union of Deaf Youth) les 1^{er}, 2 et 3 juin 2012 à Marseille
- Camp EUDY Youth 2012 (European Union of Deaf Youth) le 6 au 15 juillet 2012 à Sarajevo, Bosnie-et-Herzegovine
- Camp EUDY Junior 2012 en juillet 2012 à Tirana, Albanie
- Camp d'été le 25 août au 1^{er} septembre 2012
- Fête des 20 ans de JSF
- Forum des Jeunes Sourds

Prévisions de l'année 2012 pour la commission Etudiant :

- Charte des Etudiants Sourds :

Nous publierons cette charte aux universités et aux écoles supérieures. Mais il faut d'abord rencontrer l'UNISDA pour voir comment travailler ensemble, car il a aussi travaillé pour l'accessibilité des étudiants sourds.

La réunion tripartite entre ETSF, FNSF, et UNISDA aura lieu prochainement.

- ETSF :

Création du nouveau site

Préparation de la brochure pour la prochaine JMS

Demande de possibilités de faire l'exposition, la petite conférence durant la semaine de JMS – Recherche de nouveaux partenaires

- Public :

L'ETSF continuera à organiser des échanges une fois par mois avec le public.

La commission EDSU interviendrait à la conférence qui sera organisée par nous-même en octobre 2012.

- Politique :

Rezaul ira au Parlement Européen de Bruxelles pour rencontrer le député Adam Kosas en lui parlant de la situation des étudiants sourds en France le 10 mai 2012.

- Membres :

Aurélié Faradji va se retirer. Justine Sobocinski restera dans la commission.

Des nouveaux : Rezaul Miah, Alexis Dussaix



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- Budget prévisionnel 2012 de la FNSF :

FEDERATION NATIONALE DES SOURDS DE FRANCE

Budget prévisionnel pour l'année 2012

Charges		Produits	
Affiliations FMS/EUD	3 000,00	Affiliations	8 400,00
Fournitures de bureau	600,00	Droit d'entrée	500,00
Matériel de bureau	500,00	Cotisations individuelles	450,00
Abonnement photocopieur	7 500,00	Vente de produits	5 000,00
Entretien équipement contrat site	3 000,00	Don	35 000,00
télécommunication	500,00	Prêt	55 000,00
Abonnement Orange	700,00	Remboursement	12 000,00
Affranchissement	400,00	Subvention	6 000,00
Charges locatives	15 000,00	Déblocage/Transfert	58 800,00
Taxe	1 300,00		
Assurance	2 800,00		
Charges salariales	17 500,00		
Honoraires	11 000,00		
Charges sociales	9 000,00		
Interprètes	2 500,00		
Réunion BE/CN/Trésorerie	4 000,00		
A.G. FNSF/EUD	2 500,00		
Mission	3 000,00		
Remboursement	85 000,00		
Publicité	1 000,00		
ADE/300 ans	6 000,00		
Fédé'S	1 000,00		
Divers	2 500,00		
Frais de banque	850,00		
TOTAL :	181 150,00 €	TOTAL :	181 150,00 €

Le président

Philippe BOYER

Le trésorier général

Claude RAMEZ



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

- du secteur JSF :

DEPENSES		RECETTES	
Rassemblement des Secteur Jeunes			
Déplacement JSF	150,00 €	Inscriptions	300,00 €
Intervenants	500,00 €		
SOUS-TOTAL 1	650,00 €	SOUS-TOTAL 1	300,00 €
Méditerranéen Union of Deaf Youth à Marseille (13)			
Hebergement et pension	6 000,00 €	Inscriptions	9 700,00 €
Transports	1 000,00 €		
SOUS-TOTAL 2	1 000,00 €	SOUS-TOTAL 2	9 700,00 €
Réunion Générale de JSF à Paris (75)			
Déplacements JSF	450,00 €		
Hébergement	350,00 €		
Pension	250,00 €		
SOUS-TOTAL 3	1 050,00 €	SOUS-TOTAL 3	0,00 €
Camp d'été 2012 à Adge (34)			
Séjour : hébergement + pension complète	3 000,00 €	Inscriptions	4 000,00 €
Formateur	450,00 €		
Achats marchandises	500,00 €		
Déplacement JSF	300,00 €		
SOUS-TOTAL 6	4 250,00 €	SOUS-TOTAL 6	4 000,00 €
Fête des 20 ans de JSF			
Séjour : hébergement + pension complète	1 000,00 €	Inscriptions	6 000,00 €
Transports intervenants	1 000,00 €		
Location salle	3 150,00 €		
Déplacement JSF	300,00 €		
SOUS-TOTAL 7	5 450,00 €	SOUS-TOTAL 7	6 000,00 €
Forum des Jeunes Sourds (?)			
Déplacement JSF	350,00 €		
Pension et hébergements	250,00 €		
SOUS-TOTAL 8	600,00 €	SOUS-TOTAL 8	0,00 €
Fonctionnement			
Déplacements	1 500,00 €		
Pensions	1 000,00 €	FNSF 25% des cotisations	1 500,00 €
Hebergements	1 000,00 €		
Frais généraux	500,00 €		
SOUS-TOTAL 9	2 500,00 €	SOUS-TOTAL 9	1 500,00 €
TOTAL 2011	15 500,00 €	TOTAL 2011	15 500,00 €



La FNSF est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), de l'Union Européenne des Sourds

(EUD) et du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA FEDERATION NATIONALE
DES SOURDS DE FRANCE
A ANGERS LE 3 JUIN 2011**

1 - Allocution du président et ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 15h30

Mr Philippe BOYER expose l'ordre du jour :

- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FNSF
- Appel nominal des délégués
- Modifications des statuts
- Questions des associations affiliées
- Approbation des statuts

2- Enumération de l'appel des Associations

Associations présentes :

- Académie de la Langue des Signes Française (3 voix)
- Acce'Sourd Yonnais 85 (4 voix)
- Amicale des Anciens Elèves de Ronchin (4 voix)
- Amicale des Malentendants du Haut-Médoc (2 voix)
- Amicale des Sourds de Finistère (2 voix)
- Association Culturelle des Gays et Lesbiennes Sourds de France (2 voix)
- Association des Mains Pour le Dire (5 voix)
- Association des Sourds de Cornouailles (3 voix)
- Association des Sourds de la Charente (4 voix)
- Association des Sourds de Grenoble (4 voix)
- Association des Sourds de Maine-et-Loire (4 voix)
- Association des Sourds de Tolosa (2 voix)
- Association des Sourds Juifs de France (3 voix)
- Association Etienne de Fay (3 voix)
- Association Générale des Sourds de Montpellier et sa Région (2 voix)
- Association Riviera Médiateurs et Interprètes en Langue des Signes (2 voix)
- Association Socio-Culturelle et Sportive des Sourds de Mulhouse (8 voix)
- Centre Régionale de Recherche, de Formation et de Promotion de la Langue des Signes de Poitiers (1 voix)
- Centre de Formation de la Langue des Signes du Limousin (1 voix)
- Centre de Formation Pi-Sourd 06 (2 voix)
- Centre Socio-Culturel des Sourds de Loire-Atlantique (2 voix)
- Centre de Loisirs et Langue des Signes française du Var (2 voix)
- Club des Sourds 3^{ème} Age du Bas-Rhin (4 voix)
- Coordination des Associations de Sourds 13 (2 voix)
- Culture et Langue des Signes Ferdinand Berthier (5 voix)
- Développement Socio-Culturelle de la LSF (2 voix)
- Fais-moi un signe (2 voix)
- Foyer des Œuvres des Sourds du Nord (3 voix)
- IRIS 49 (2 voix)
- Loisirs Sports des Sourds de Grenoble (2 voix)
- M.A.I.N.S (2 voix)
- Maison des Sourds du Loiret (7 voix)

- Maison des Sourds de la Haute-Vienne (6 voix)
- Opération Sauvegarde des Sourds 2007 (2 voix)
- Union des Sourds de Nice et des Alpes Maritimes (4 voix) → donne le bon de pouvoir à Mlle Elise CARODANO
- Visuel LSF Bourgogne (1 voix) → donne le bon de pouvoir à Mr Philippe ANGELE
- Visuel LSF Bretagne (1 voix)
- Visuel LSF Languedoc-Roussillon (1 voix) → donne le bon de pouvoir à Mr Philippe ANGELE
- Visuel LSF Midi-Pyrénées (1 voix)
- Visuel LSF Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1 voix)

Au total 40 associations affiliées sur 62 sont présents (116 voix sur 173)

Et les membres du Conseil National présent :

- Philippe BOYER (1 voix)
- Annette LEVEN (1 voix)
- Vincent COTTINEAU (1 voix)
- Claude RAMEZ (1 voix)
- Antoine BILLY (1 voix)
- Christian COUDOURET (1 voix)
- Josette BOUCHAUVEAU (1 voix)
- Aliza M'SIKA (1 voix)
- Bruno MONCELLE (1 voix)
- Davy LACROIX (1 voix)
-

10 membres du Conseil National sont présent donc 10 voix sur 12.

Au total 126 voix sur 185 voix au total ; le Quorum (64 voix) est atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire est valable et peut se délibérer.

3- Modification des statuts

Mr Philippe BOYER : Nous avons 126 voix, nous continuons maintenant comme nous vous avons expliqué à propos des statuts que nous avons déjà envoyé. Mr Vincent COTTINEAU va nous expliquer plus précisément. Je souhaite que vous avez déjà lu et que l'on essaye de finir au plutôt vers 16h, il n'y a qu'un seul débat à faire. J'espère que vous comprenez qu'il serait inutile d'essayer de convaincre de changer d'avis aux autres. Chacun a ses propres idées et on verra en fonction du vote démocratique.

Mr Vincent COTTINEAU : Assemblée Générale Extraordinaire vous propose récemment à la suite de la réunion du Conseil National dernier. Par récemment on a découvert quelque chose que nous sommes obligés de vous expliquer. Je vous explique maintenant qu'il y'a deux parties. La première concerne l'Assemblée Générale Extraordinaire comme ici présente et la deuxième partie concerne le ministère de l'intérieur. Les statuts approuvés par l'Assemblée Générale n'est pas forcément valable. Il faut que le ministère de l'intérieur l'approuve et après ce dernier, ce statut devient légalement valable. C'est différent des associations qui déclarent à la préfecture parce que la FNSF a le RUP et c'est plus long. Justement je vous expose un peu l'histoire pour vous clarifier de ce qui s'est passé, j'ai enquêté et obtenu des renseignements auprès des personnes participantes à la FNSF auparavant.

Premièrement, les statuts de 1999 à Grenoble, l'Assemblée Générale Extraordinaire a été approuvé correctement les statuts et ont été envoyé au Ministère de l'Intérieur qui lui-même l'a approuvé en Juin 2003. Les statuts sont donc reconnu légalement valable. Ensuite les statuts de 2003, Novembre 2003, juste après par l'approbation du Ministère de l'intérieur, les notifications ont été proposées à Poitiers à l'Assemblée Générale. Durant cette AG on a beaucoup modifié les articles et ont approuvé l'intégralité et ont été envoyé au ministère de l'intérieur. Mais récemment que nous avons appris que ces statuts n'ont jamais été approuvé par le Ministère de l'Intérieur. Nous avons recherché et nous avons demandé à l'ancien président de la FNSF et qu'il m'a répondu que ces statuts de 2003 ont été approuvé par l'Assemblée Générale mais le Ministère n'a jamais reconnu légalement. Je me demandais justement pourquoi. Par hypothèse que le ministère avait déjà essayé de contacter la FNSF pendant la période de crise de 2004 à 2006 ou 2007 où la FNSF a subi de grave bouleversement que vous vous rappelez bien. Le Ministère de l'Intérieur a classé sans suite les statuts de 2003 et sont resté au fond des archives jusqu'à maintenant. Et le nouveau Conseil National a continué ses travaux en croyant que les statuts de 2003 sont valables. Et nous avons voulu proposé de modifier un petit détail mais important dans les statuts à Villeurbanne en 2008. Nous avons simplement insérer un article sur la lutte contre les discriminations. Et actuellement nous avons demandé au ministère puisque cela fait trois ans écoulés que nous n'avons aucune nouvelle de leur part. Le ministère nous a répondu qu'ils n'ont jamais reçu ces statuts. Alors à cette période, qui devrait s'occuper d'envoyer ces statuts ? C'est l'ancien secrétaire générale, devinez qui c'était ? C'était Jérémie BOROY qui

nous a affirmé d'avoir envoyé les statuts de l'ANSCD (Association Nationale des Sourds Contre la Discrimination) qui a été créé provisoirement en parallèle à la FNSF. Mr Jérémie BOROY nous a expliqué qu'il rejetait la responsabilité et nous a affirmé d'avoir envoyé les statuts. Les discussions sont devenues une balle de ping-pong en rejetant la responsabilité sur les autres. Finalement, ces statuts n'ont pas été envoyés au ministère de l'intérieur. Automatiquement et logiquement le Ministère ne peut pas l'approuver, c'est impossible qu'il les a pas reçu. Donc la loi, l'Etat et le Ministère, regardent donc les statuts de 1999 qui sont valable à leurs yeux. Donc nous sommes obligés de tout refaire. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire pour tout recommencer. Aujourd'hui nous avons toutefois une proposition à débattre pour éviter de refaire une assemblée générale extraordinaire qu'il nous permettrait de gagner du temps. Nous allons donc voter une proposition de notre part, puis ensuite de voter l'intégralité des statuts de 2003 et 2008 et de cette année. Bien entendu qu'il faudra encore attendre pendant quatre ans. Ce qui veut dire qu'à propos de la lutte contre la discrimination l'association ANSCD doit encore prolonger quatre ans, ce qui nous retarde encore. Nous espérons avancer une bonne fois pour toute et d'envoyer enfin les statuts au Ministère de l'Intérieur. Est-ce clair ? Est-ce que vous avez bien compris ?

A propos de notre proposition, les statuts de 2003 dont beaucoup d'articles ont été modifiés que vous avez vus lors de l'assemblée générale extraordinaire à Poitiers. Nous avons déjà approuvé tous les articles dont il serait inutile de les revérifier. Nous devons faire confiance aux associations affiliées qui ont voté et approuvé en 2003. Même procédure pour l'année 2008, à Villeurbanne, à propos de la lutte contre la discrimination, l'Assemblée Générale a approuvé, nous devons donc leur faire confiance. Je souhaite que vous donniez l'accord. Ensuite, cette année, à propos d'un article qui a été proposé en 2003, le Conseil National a débattu ce sujet et a souhaité l'enlever cet article est le numéro 6. L'élection du Conseil National est séparée de l'élection du Président qui devrait être élu au suffrage universel direct. Ce qui veut dire qu'à part les candidatures du bureau, les candidatures à la présidentielle sont directement élu par l'Assemblée Générale. Le Conseil National vous propose de supprimer pour rester aux modes d'élection de 1999 : tout le Conseil National est élu au suffrage universel direct et la composition ainsi que le président du Conseil National est décidée par le Conseil National lui-même. Le Conseil National connaisse mieux leur équipe et leurs compétences. Si vous préférez l'article 6, peut être une personne quelconque se présente à la candidature à la présidentielle qui vous paraîtra un bel orateur signeur sans savoir sa personnalité, ses expériences. Le Conseil National connaît les expériences de chacun et décidera d'attribuer les responsabilités à qui lui semblera bon.

Vous voyez l'article 6 : « Après présentation des candidatures, l'Assemblée Générale élira directement un président, et onze à quinze membres. Ils sont élus au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimé et des bulletins blancs. Le président est élu pour un terme de quatre ans et peut être réélu. »

Nous vous proposons de la supprimer. Le Conseil National a débattu et à décider de le supprimer pour plusieurs raisons :

1. La candidature au présidentiel est très rare. Beaucoup ne souhaite pas prendre la responsabilité directement.
2. N'importe qui peut être candidat. Un entendant, une personne incompétent qui a un charisme mais n'a aucune compétence de gestion. Le Conseil National sont obligé de connaître son équipe dont la moitié est renouvelle tous les deux ans en alternance. En connaissant bien leur équipe, ils choisiront leur président.
3. Le président est élu pour quatre ans. Si le président veut se faire remplacer, il devra démissionner et nous devons organiser une assemblée générale extraordinaire.

Est-ce clair ?

Mr Philippe BOYER : Je résume. C'est simple, les statuts ont été approuvé auparavant, nous les gardons. Sauf un article qui consiste la modalité de l'élection du Président. Il existe deux possibilités. La première, comme d'habitude, depuis longtemps, le Conseil National sont élu et élu le président. La deuxième, le président devra se présenter devant l'Assemblée Générale et qui sera élu au suffrage universel direct sans compter le Conseil National. Ce que je souhaite, c'est d'enlever l'article 6 car je ne souhaite pas que le président soit élu au suffrage universel direct. C'est tout.

Mr Christian COUDOURET : Des questions ?

Association des Sourds de l'Essonne : Mon idée que je vous propose : Après l'élection du Conseil National et son remaniement, le Conseil National choisira le Président. Ce que je préfère aussi c'est que le Président choisi son équipe en nommant son secrétaire, son trésorier etc.. Au lieu de demander qui souhaite devenir secrétaire sans obtenir de volontaire.

Mr Philippe BOYER : Je recommence, il y'a deux choix possible. La première, les membres du Conseil National élu décident de sa composition quelques que soit de la discussion interne. La deuxième, une personne souhaitant porter sa candidature au présidentiel est élu directement par l'Assemblée Générale. C'est ça le débat. Je vous demande donc de voter ces deux choix. Chacun est libre de choisir. Je vous rappelle que dans le premier choix, le président est élu pour quatre ans avec mandat renouvelable tandis que le deuxième choix le Président peut être remplacé par quelqu'un d'autre rapidement. Il est difficile de trouver une personne qui souhaite s'investir en tant que président pendant quatre ans. Est-ce clair ? Il est important que cela soit clair pour vous puisque c'est un engagement pour longtemps. Est-ce clair ?

L'Assemblée Générale : Oui !

Mr Christian COUDOURET : Puisque c'est clair, nous allons donc procéder au vote. La proposition de supprimer l'article 6.

Contre : 13

Absentions : 0

Pour : 113

L'article 6 des statuts est donc supprimé par l'Assemblée Générale.

Mr Philippe BOYER : Mes félicitations à l'Assemblée Générale pour votre confiance. L'article 6 étant supprimé, nous allons donc procéder au vote de l'intégralité des statuts proposés : prenant compte les modifications apportées en 2003 et en 2008 et en tenant compte de la suppression de l'article 6. Il est compliqué Mr le Secrétaire Général...

Mr Christian COUDOURET : Nous allons donc procéder au vote de l'ensemble des statuts (approbation des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2003 et de 2008) avec suppression de l'article 6 :

Contre : 0

Absentions : 0

Pour : 126

L'intégralité des statuts est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Mr Philippe BOYER : Maintenant, c'est enfin terminé, j'annonce que l'Assemblée Générale Extraordinaire de Angers 2011 est clôturée. Un dernier point, la prochaine Assemblée Générale aura lieu à Paris le 17 et 18 Mai 2012 et en 2013 aura lieu à Marseille.

Clôture de l'Assemblée Générale à 16h30

Fait à Angers le 3 Juin 2011

Le Président de la FNSF
Mr Philippe BOYER



Le Secrétaire Général
Mr Vincent COTTINEAU





Fédération Nationale des Sourds de France

Siège Administratif : 41, rue Joseph Python – 75020 PARIS

Fax : 01 40 30 18 21 - E-mail : contact@fnsf.org

Siège social : 254, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

Reconnue d'Utilité Publique - décret du 24 septembre 1982

Siret n° 308 235 233 / 00068

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FEDERATION NATIONALE DES SOURDS DE FRANCE A ANGERS LE 3 JUIN 2011

1 - Allocution du président et ouverture de l'AGO

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h00

Mr Philippe BOYER : Je vous rappelle que la journée aura lieu une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire pour approuver à les nouveaux statuts.

Philippe BOYER expose l'ordre du jour :

- Allocution et Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FNSF
- Appel nominal des délégations d'associations affiliées
- Présentation des nouvelles associations affiliées 2010
- Approbation du PV de l'AG 2010 de Lyon
- Rapport moral 2010
- Rapport d'actions 2010
- Rapport financier 2010
 - Approbation des comptes de résultat
 - Quitus de gestion par les associations affiliées
 - Affectation du résultat au compte de fonds associatif
- Discours de notre marraine Mlle Sophie VOUZELAUD
- Bilan 2010 du directeur, Mr Jean-François BURTIN
- Tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Épée en 2012
- Actions et budget prévisionnels 2011
-
- Informations divers
- Elections des vérificateurs de compte pour l'année 2011
- Questions rédigées par les associations

2- Appel nominal des délégations d'associations affiliées

Associations présentes :

- Académie de la Langue des Signes Française (3 voix)
- Acce'Sourd Yonnais 85 (4 voix)
- Amicale des Anciens Elèves de Ronchin (4 voix)
- Amicale des Malentendants du Haut-Médoc (2 voix)
- Amicale des Sourds de Finistère (2 voix)
- Association Culturelle des Gays et Lesbiennes Sourds de France (2 voix)
- Association des Mains Pour le Dire (5 voix)
- Association des Sourds de Cornouaille (3 voix)
- Association des Sourds de la Charente (4 voix)
- Association des Sourds de Grenoble (4 voix)

- Association des Sourds de Maine-et-Loire (4 voix)
- Association des Sourds de Tolosa (2 voix)
- Association des Sourds Juifs de France (3 voix)
- Association Etienne de Fay (3 voix)
- Association Générale des Sourds de Montpellier et sa Région (2 voix)
- Association Riviera Médiateurs et Interprètes en Langue des Signes (2 voix)
- Association Socio-Culturelle et Sportive des Sourds de Mulhouse (8 voix)
- Centre Régionale de Recherche, de Formation et de Promotion de la Langue des Signes de Poitiers (1 voix)
- Centre de Formation de la Langue des Signes du Limousin (1 voix) → bon de pouvoir à Mr Davy LACROIX
- Centre de Formation Pi-Sourd 06 (2 voix)
- Centre Socio-Culturel des Sourds de Loire-Atlantique (2 voix)
- Centre de Loisirs et Langue des Signes française du Var (2 voix)
- Club des Sourds 3^{ème} Age du Bas-Rhin (4 voix)
- Coordination des Associations de Sourds 13 (2 voix) → bon de pouvoir à Mlle Aliza M'SIKA
- Culture et Langue des Signes Ferdinand Berthier (5 voix)
- Développement Socio-Culturelle de la LSF (2 voix)
- Fais-moi un signe (2 voix)
- Foyer des Œuvres des Sourds du Nord (3 voix)
- IRIS 49 (2 voix)
- Loisirs Sports des Sourds de Grenoble (2 voix)
- M.A.I.N.S (2 voix)
- Maison des Sourds du Loiret (7 voix)
- Maison des Sourds de la Haute-Vienne (6 voix)
- Opération Sauvegarde des Sourds 2007 (2 voix)
- Union des Sourds de Nice et des Alpes Maritimes (4 voix) → donne le bon de pouvoir à Mlle Elise CARODANO
- Visuel LSF Bourgogne (1 voix) → donne le bon de pouvoir à Mr Philippe ANGELE
- Visuel LSF Bretagne (1 voix)
- Visuel LSF Languedoc-Roussillon (1 voix) → donne le bon de pouvoir à Mr Philippe ANGELE
- Visuel LSF Midi-Pyrénées (1 voix)
- Visuel LSF Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1 voix)

Au total 40 associations affiliées sur 63 sont présents (116 voix sur 173)

Et les membres du Conseil National présent :

- Mr Philippe BOYER (1 voix)
- Mr Annette LEVEN (1 voix)
- Mr Vincent COTTINEAU (1 voix)
- Mr Claude RAMEZ (1 voix)
- Mr Antoine BILLY (1 voix)
- Mr Christian COUDOURET (1 voix)
- Mme Josette BOUCHAUVEAU (1 voix)
- Mlle Aliza M'SIKA (1 voix)
- Mr Bruno MONCELLE (1 voix)
- Mr Davy LACROIX (1 voix)

Au total 10 membres du CN sont présents donc 10 voix sur 12

Au total 126 voix sur 185 voix au total ; le Quorum est atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est valable et peut se délibérer.

3 – Présentation des Associations

Mr Philippe BOYER : Il y a 11 nouvelles associations qui viennent d'être affiliée en 2011 et on leur demande que chaque délégué se présente :

- Acce'Sourd Yonnais 85 : créer pour l'accessibilité pour les sourds en Vendée
- Acces'Signe 31 : Nous présentons un service d'accessibilité pour les sourds, interprétariat et traducteur à Toulouse
- Amicale des malentendants du Haut-Médoc : soutenir l'avenir des sourds de Bordeaux
- Association Culturelle Visuelle LSF 24 : (absente)
- Association Culturelle des Gays et Lesbiennes Sourds de France : créée depuis 20 ans, et lutte pour l'égalité des droits des Sourds Gays et Lesbiennes ; s'affilie à la FNSF pour la soutenir
- Carpe Diem Deaf : (absente)
- Centre de formation de la langue des signes du Limousin : Bonjour à tous, nous avons créé le centre de formation en février 2011 et nous affilions à la FNSF pour le soutenir.
- Collectif des Sourds du Finistère : créée en 2006 pour défendre les droits des sourds, et promouvoir le service d'interprete.
- IRIS 49 : L'association propose une formation de LSF et de remise à niveau pour personne sourde, et l'APES 49 lutte en faveur d'une classe bilingue et travaille avec l'inspection académique de l'Education Nationale.
- Protection Prévention Accueil Familial Sourd : (absente)
- Visuel LSF Midi-Pyrénées : créée l'année dernière suite au développement du réseau Visuel LSF France, elle dispense les cours de LSF.

Mr Vincent COTTINEAU : Parmi les 63 associations, il y a 1900 membres, c'est très peu, 12 associations n'ont hélas pas donné leur chiffres de membres.

Mr Philippe BOYER : Les associations doivent penser à prévenir de changement de coordonnées, car nous avons de difficultés de diffuser les mails et parfois nous recevons de retour de mails. Je vous demande de bien vouloir nous fournir de liste d'adresse mails pour diffuser directement aux membres fédérés.

Pour les approbations, nous vous avons diffusé et nous vous demandons d'approuver rapidement. Pour garder le temps de parler aux actions prévisionnelles.

Avant de commencer les approbations des rapports, je souhaite rendre hommage à deux personnes célèbres, récemment décédés, et qui nous est chers. Ce sont Cyril COURTIN un chercheur sur le développement cognitif et Georges CHARBON un ancien président de la Fédération. C'est pourquoi je vous demande de faire une minute de silence en leur hommage.

4 – Approbation du PV de l'AGO 2010 à LYON

Mr Philippe BOYER : Je souhaite féliciter Mme Ghislaine OGER, puis Mr Vincent COTTINEAU et Mr Davy LACROIX pour leurs efforts à la rédaction de ce Procès-Verbal. Comme ce PV a été diffusé, et normalement vous, délégués, l'aviez déjà lu. Je vous demande si vous aviez des remarques, des réclamations à le faire

Mr Vincent COTTINEAU : Vu le temps serré, pour chaque rapport, nous vous laisserons trois remarques, questions, ou réclamations avant le vote.

Association des Sourds de Cornouaille : Bonjour à tous, je suis le Président de l'association, sur le Procès-Verbal il y a eu des erreurs de nom de notre association, ce n'est pas l'Amicale des Elèves de Cornouaille, mais l'Association des Sourds de Cornouaille.

Association des Sourds de Charente : Oui, j'étais avant à l'Association des Sourds de Maine-et-Loire. Je vous informe que nous avons changé d'adresse mail. Est-ce que la FNSF a envoyé à l'ancienne adresse ou la nouvelle ? Car nous n'avions rien reçu de rapports pour l'Assemblée Générale ni la convocation. Je suis la secrétaire générale, avec mon président ici présent, nous avons cherché les mails, et nous n'avions rien trouvé.

Mr Philippe BOYER : Je suis un peu mécontent, vous aviez attendu ce jour pour nous demander. Alors que vous aviez pu nous envoyer un mail à la FNSF pour demander de vous les envoyer.

On commence à voter.

Vote : 0 Contre, 17 Abs et 109 Pour

Le Procès-Verbal de l'AGO de LYON 2010 est approuvé par l'Assemblée Générale

5 – Rapport moral 2010 du Président

Mr Philippe BOYER : Parmi les 5 axes que la FNSF (Image, Réorganisation, Rapprochement, Trésorerie, Communication) s'est fixée. Nous pouvons être contents de l'ensemble du travail fait. L'image de la FNSF s'est considérablement améliorée cette année. Nous avons enregistré plus de 50 associations affiliées au cours de l'année 2010, représentant plus de 3000 membres. Notre politique tarifaire a porté ses fruits.

La réorganisation de la Famille Sourde est terminée et maintenant en développement. Les Secteurs SSF et JSF sont dynamiques. Ces secteurs proposent des activités propres aux membres de leur tranche d'âge.

Le rapprochement est toujours d'actualité, nous travaillons maintenant à l'émergence d'une Union des 4 Associations : 2LPE (2 Langues Pour une Education), ANPES (Association Nationale des Parents d'Enfants Sourds) et AFILS (Association Française des Interprètes en Langue des Signes).

Du côté de la trésorerie de la FNSF nous continuons à trouver des solutions afin d'être le moins dépendant possible des subventions et assurer la pérennité des revenus de la Fédération.

A propos de la communication, des progrès ont été enregistrés dans ce domaine mais ce n'est pas encore suffisant. Le site s'est trouvé endommagé et nous avons créé une page Facebook qui est très suivie. Il nous a été utile lors de l'appel à manifester le 30 novembre 2010 aussi bien par les membres que les non-membres.

Nous regrettons dans ce domaine le manque d'implication de certains dirigeants associations affiliés. Malgré nos rappels, quelques-unes d'entre elles ne nous ont pas donné la liste des membres de leur association afin de les informer directement de nos activités. Pire certains dirigeants ayant reçu les informations n'ont pas relayé ces informations auprès de leurs membres. Provoquant, un mécontentement envers la Fédération d'un manque d'information que leur(s) dirigeant(s) n'avaient pas relayé.

La communication vers l'extérieur n'est pas encore satisfaisante. Des progrès doivent être soutenus de ce côté-là et on espère que l'année 2011 sera la bonne.

Nous avons également embauché un directeur à la fédé : Mr Jean-François BURTIN depuis le 1er septembre 2010. Celui-ci soulage considérablement le travail du Conseil National et représente la fédération lors des réunions auxquels elle est conviée. Celui-ci permet aussi de répondre aux nombreuses sollicitations et fait avancer plusieurs dossiers de la FNSF.

Au niveau politique la FNSF a pu rassembler plusieurs milliers de personnes pour diverses manifestations : JMS 2010 et manifestation contre le dépistage Ultra précoce de la surdité le 30 novembre 2010. A cette occasion, nous avons pu mesurer à quel point la FNSF était toujours indispensable à la communauté Sourde et ses amis.

Je ne peux finir ce rapport moral sans rendre hommage à 2 personnages importants de la communauté Sourde disparus à la fin de l'année 2010 : il s'agit de Georges CHARBON (ancien président de la FNSF) et Cyril COURTIN (militant Sourde et chercheur de renom au CNRS).

Georges CHARBON a été l'âme ouvrière de la CFSS devenue plus tard le secteur SSF de la FNSF.

Cyril COURTIN était l'un de nos plus fidèles soutiens. Il représentait la FNSF au CTNERHI et a offert à la FNSF sa rigueur scientifique et son analyse pointue sur ce travail au CTNERHI. Il a été aussi l'un des artisans de la création de la commission Justice au sein de la Fédération. Son brutal départ a causé une immense peine parmi nous et un vide qu'il sera difficile de combler. Tchao l'ami, Tchao Cyril.

Toutefois, nous devons regarder l'avenir et continuer à travailler pour l'avenir de la FNSF et surtout de la communauté Sourde. L'année qui vient est celle de la préparation à la commémoration des 300 ans de la naissance de l'Abbé de l'Epée.

Que cette fête soit l'occasion d'affirmer nos droits et devoirs envers la société française.

Sans réclamation de votre part, je vous propose de passer aux rapports d'actions et financiers et d'approuver les dits-rapports 2010

6 – Rapport d’actions 2010 de la FNSF

Mr Vincent COTTINEAU : Je ne vais pas répéter les actions de la FNSF 2010, puisque je vous ai envoyés au préalable pour que vous preniez le temps de les lire.

7 – Rapport financier 2010 de FNSF

Mr Claude RAMEZ : Je vous ai diffusé les rapports financiers de FNSF, SSF et JSF. L’expert-comptable a fait un document officiel. Je vous ai préparé un tableau de dépenses-recettes classique pour que vous y voyiez clairement ce que la FNSF a dépensé en 2010.

L’affiliation à l’EUD et WFD est de 3 000 €. Des 25% de cotisations annuelles sont versés chacune à JSF et SSF pour 2009 (rappel) et 2010 : 3 700 €. Les fournitures : 852 €. Les matériels (ordinateur, caméra...) et modification de site FNSF : 2 500 €. Timbres et frais postaux : 1 100 €. Téléphone, abonnement Orange... Photocopieuse : 4 000 € car c’est une photocopieuse en location. Assurance au siège, Loyer : 18 000 € par an, car il y a des loyers impayés. Cette année il reste un mois de loyer impayé. Les frais d’électricité et d’eau au siège : 1 333 €. Les frais salariales les sont les plus lourdes : 21 350 €, et leurs charges 9300 €. Les frais d’avocat pour Jean-Jacques GUERINI, dont nous ne laissons pas tomber. les frais d’interprétariat, le remboursement à ARMILS. Les impressions de publicité, de plaquette et de plaquettes de don avec Sophie VOUZELAUD. Les prêts par exemple à Echo Les frais liés à la JMS, aux réunions de CN... En tout la FNSF a 188 917 €, par rapport à l’année dernière c’est beaucoup.

Pour les recettes, ce sont des affiliations, des droits d’entrée, des dons, des intérêts, des remboursements de dons, des remboursements par Jean-Jacques GUERINI (19 000 €) à notre surprise, mais il lui reste 65 000 € à nous rembourser, les aides d’Etat par contrat CUI, les virements venant du livret A. En tout la FNSF a 181 538 €.

Avec le camembert, nous voyons que nous dépensons le plus pour les salariés et les frais honoraires d’avocat et d’expert-comptable. Pour les recettes, nous avons 63 % venant des dons et legs. Nous avons eu beaucoup de chances en 2009 et en 2010, mais nous avons très peu de ressources propres, c’est ce qui m’inquiète... Il faut que nous trouvions de moyens de ressources propres.

En 2009, nous avons dépensé 88 000 €, et en 2010, 188 000 € ; cette différence est dû à l’embauche des 4 salariés alors qu’en 2009 il y a pas eu de salariés.

Au 31 décembre 2011, nous avons en avoir au compte courant : 49 000 €. Au livret A : 2 800 €. Au capital de WebSourd : 50 000 €. Nous avons encore des remboursements à avoir : 8 000 €. Avoir en caisse : 100 €. Il me reste 3 000 € de loyer impayé de 2008.

Je vous remercie de votre écoute.

Académie de la Langue des Signes Française : J’ai deux questions. L’un sur le bilan financier, c’est dommage, c’est mieux d’informer le bilan clarifié à l’avance aux associations. J’ai lu le rapport financier avec l’expert-comptable, les informations et l’avis des vérificateurs ne sont pas importants. Il est important d’expliquer le motif des problèmes financiers de

l'année, les motifs des déficits de la balance. L'expert-comptable de la FNSF, étant maître, est là pour approuver ses comptes. Nous avons besoin juste d'avoir conscience des motifs des problèmes de la FNSF pour mieux préparer l'avenir.

Mr Claude RAMEZ : Le bilan de l'expert-comptable était un peu compliqué, y compris pour moi-même. J'ai effectué ce tableau pour avoir une meilleure transparence avec les associations affiliées. C'est aussi pour les rassurer en 5 minutes de savoir ce que sont les 188 000 € de dépenses... Je préfère le faire ainsi.

J'oubliais, les vérificateurs de comptes. J'appelle Mr Jean-Claude PERCEVAULT, Mr Gabriel VALDY s'excuse pour son absence.

Mr Jean-Claude PERCEVAULT: J'ai effectué les vérifications au siège de la FNSF avec Mr Claude RAMEZ. Il m'a donné tous les papiers. J'ai tout vérifié, et tout est en ordre. Toutefois, il y a beaucoup de dépenses, ce qui est normal, sur les déplacements. Il y a des personnes comme le président qui habite loin. Mais tout est impeccable, le trésorier m'a montré tous les justificatifs ainsi que toutes les attestations de l'expert-comptable qui est tous valables.

Mr Claude RAMEZ : Je souhaite qu'on décide maintenant les vérificateurs de compte pour l'année prochaine. Car l'année dernière à Lyon, nous avons oublié de désigner.

Académie de la Langue des Signes Française : Je ne critique pas, mais il y a un problème. Ces informations doivent être diffusées avant l'Assemblée Générale, pour que notre équipe soit tout au courant et que j'apporte uniquement leur décision. Je risquerai de me faire fâcher par notre Conseil d'Administration, si je voterai pour ces informations divulguées à ce jour.

Mr Claude RAMEZ : Oui, vous aviez raison. Mais, cette situation n'est pas unique, lors de mes déplacements aux Assemblées Générales comme celle de la FFH. Certaines informations sont diffusées sur place. Et ils ne le réclament pas. Nous les sourds, vous réclamez toujours les petits détails. Le plus important c'est de vous envoyer l'attestation et le bilan de l'expert-comptable un mois avant.

Mr Vincent COTTINEAU : Pour les vérificateurs de comptes de l'année 2011, on verra après. Maintenant, encore deux questions ou réclamations sur les rapports d'actions et financiers 2010. Ensuite on passe à l'approbation des trois dits-rapports 2010.

Avant de poursuivre, j'aimerais expliquer la demande de l'expert-comptable. Il demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de résultat ainsi que le Quitus de gestion par les associations affiliées et l'affectation du résultat au compte de fonds associatif.

Le quitus de gestion approuvé signifierait que les associations donnent la confiance et l'accord à la FNSF sur la manière que la FNSF à gérer ses comptes en 2010. Et l'affectation du résultat au compte de fonds associatif est le reste après soustraction du montant déposé au capital de WebSourd.

Approbatons des dits-rapports :

Vote : 0 Contre, 10 Abs et 116 Pour

Les rapports moral, d'actions et financiers 2010 sont approuvés par l'Assemblée Générale. Ainsi que le quitus de gestion, et l'affectation du résultat au compte de fonds associatif sont approuvés par l'Assemblée Général

8 – Discours de Sophie VOUZELAUD, marraine de la FNSF

Mr Philippe BOYER : Je souhaite maintenant présenter notre projet, discuté depuis plusieurs années qui est le tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Épée. Avant de commencer je souhaite vous présenter notre marraine Sophie VOUZELAUD qui ne peut pas venir et nous a envoyé une vidéo.

Mlle Sophie VOUZELAUD : Bonjour à tous les délégués des associations affiliées. Merci d'être venus. Je ne pouvais pas venir pour de raisons professionnelles. Depuis que je suis marraine de la FNSF dont je suis fière, étant Miss, je me déplace beaucoup, des médias m'interpellent. Je montre souvent l'image de la FNSF qui est publié dans les journaux, et les émissions de télé. Je leur montre mon soutien à la FNSF pour son combat de la Culture et de la Langue des Signes. A l'aide de mon image dans les plaquettes de don, j'encourage la FNSF. Je parle toujours de la FNSF lors de mes déplacements avec des grandes entreprises, à l'Assemblée Nationale face aux députés. J'espère qu'ils appelleront la FNSF par la suite. Il y a beaucoup de projets dont une surprise qui va vous être diffusé bientôt !... Bonne Assemblée Générale, je souhaite qu'on avance l'accessibilité, l'éducation bilingue, la culture, l'accueil à l'hôpital (pôle UASS)... Comment avancer ? Il faut travailler ensemble, tous unis ! On travaillera mieux. Merci à chaque Sourd d'apporter leur combat. Je suis en ce moment occupé par le tournage d'un film documentaire consacré à ma vie sur France3 qui montre comment vivent les Sourds ? Afin de changer de regards sur les Sourds. Merci de votre écoute. Je vous embrasse.

Mr Philippe BOYER : Elle a parlé de la plaquette de dons. Nous l'avons imprimé. Si vous vouliez nous aider à les distribuer, veuillez nous le demander.

On passe au bilan du directeur Jean-François BURTIN

9 – Bilan 2010 du directeur Jean-François BURTIN

Mr Philippe BOYER : Voici le directeur Jean-François BURTIN que nous l'avons embauché. Il va vous expliquer ses actions. Vous rappelez que les vérificateurs ont trouvé assez gênant les dépenses de mes déplacements Nice-Paris. Il est vrai que c'est assez lourd pour notre trésorerie. Je n'ai pas envie que les membres du Conseil National y compris le Président doivent habiter à Paris. Nous l'avons embauché pour de raisons économiques. Les réunions telles que le CNCPH sont fréquents. Je ne vois pas me déplacer 4 ou 5 fois par mois, c'est impossible, je suis bénévole.

Mr Jean-François BURTIN : Bonjour à tous, merci au Président de me donner la parole, merci au Conseil National pour leur confiance ainsi qu'aux associations affiliées. Mon rôle de directeur est assez large, j'essaie de résumer en quelques points. Toutefois le Conseil National préserve son rôle et moi le mien. Par exemple, l'organisation de l'Assemblée Générale est confiée au Conseil National.

Tout d'abord, la communication, des médias. En 2010, j'ai répondu aux questions de trois journaux privés dont un bel article dans la réforme normalement diffusé dans la

newsletter en septembre dernier. Ensuite le contact extérieur, des sourds sur des questions sur la fédération, du dépistage précoce, sur la loi du 11 février 2005 ainsi que la presse (journaux, radio, télévision etc...). Parfois des visiteurs étrangers, notamment le Costa Rica, l'Espagne, l'Amérique qui viennent voir ce que font la fédération, quels sont ses combats, ses objectifs que je les informe. Je gère par ailleurs le planning d'occupation du local aux associations affiliées demandeuse, par exemple le comité sportif des sourds en colère.

Un gros travail sur le plan politique, dès octobre 2010 il y'a eu l'affaire sur le dépistage précoce sur la surdité qui m'a obligé à participer aux réunions visant à supprimer l'article de loi. Mr CHOSSY, chargé de mission par le premier ministre pour un nouveau regard sur le handicap, nous a appelés pour exposer notre point de vue sur le dépistage. Un livre consacré devrait être publié dans un ou deux ans.

Je participe aux commissions comme le CNCPH, l'INPES etc..., ces engagements sont importantes pour la représentativité de la Fédération et pour exprimer notre désaccord sur certains points ou féliciter d'autres points. Parfois je sollicite des projets politiques des députés et des sénateurs, sur le chemin législatif, que j'encourage le Conseil National à prendre contact, à les rencontrer.

Mes actions sont essentiellement concentrés sur le dépistage, la Journée Mondiale des Sourds, la recherche des subventions hélas difficile, les secteurs (SSF et JSF) en cas de besoin, les courriers au gouvernement, la recherche des partenariats (financiers ou autres avantages) : Ad-Vitam (Service à domicile) offrant des réductions aux membres fédérés ; Cinefilm (Création des supports scolaires et pédagogiques en LSF) avec les ministères de l'Education nationale et de la culture ; Baromètre santé sourds et malentendants (BSSM) imposé par le gouvernement tous les cinq ans, c'est un sondage permettant de connaître les conditions de vie des sourds et malentendants qui va normalement ouvrir en septembre 2011.

Concernant des projets demandés par les associations affiliées au Conseil National, qui me les confie, il y a la convention sur le CSLSF (Conseil Supérieur de la Langue des Signes Française. Un livret, présentant la structure de la FNSF, sur l'identité sourde, va être remis aux instances politiques qui permettront de détourner l'attention porté sur l'UNISDA ; il permettra d'ailleurs de mieux faire connaître la FNSF. Il faudra réaliser des sondages sur le dépistage sur la surdité afin de consolider nos arguments contre son caractère précoce. Il y'a l'Observatoire des affaires sourdes à démarrer dans des années à venir pour mieux démontrer la situation des personnes sourdes en France au gouvernement. A propos de l'éducation bilingue, la FNSF travaille en collaboration avec l'ANPES et la 2LPE pour garder le suivi.

Voilà mon rôle en général. A vrai dire, je suis content d'être directeur parce que le Conseil National serait débordé sans moi. Il ne reste qu'à développer une équipe salariale que le Conseil National va démontrer tout à l'heure. Je vous remercie de votre écoute.

Mr Vincent COTTINEAU : Merci. Nous allons présenter nos projets. Il nous reste 45 minutes que nous allons consacrer sur le tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée. Les actions et le budget étalé sur trois ans vont être expliqués. Nous allons en premier temps approuver le budget prévisionnel 2011-2013 du tricentenaire de l'Abbé de l'Epée, ensuite le budget global prévisionnel 2011 de la FNSF.

10 – Tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée en 2012

Mr Vincent COTTINEAU : Tout d'abord je vais présenter une vidéo de Laurence BROOM, entendante, embauché au sein de la FNSF, est chargé de mission de ce projet.

Mme Laurence BROOM :

Bonjour, je m'appelle Laurence BROOM, voici mon signe. En janvier la FNSF m'a embauché pour le tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée. Mon métier est d'organiser des congrès, des événements, des festivals. Il y'a 7 ans, j'ai appris à signer et ensuite j'ai rencontré l'association Art'S pour organiser le festival Sign'Ô. En même temps je participe aux réflexions sur l'accessibilité culturelle des sourds. J'ai rencontré la FNSF pour l'anniversaire de l'Abbé de l'Epée.

Mes objectifs sont d'organiser un grand banquet gala le 24 novembre 2012, l'idée est que les personnalités politiques viennent discuter, s'échanger autour. Nous réfléchissons sur la diffusion de la langue des signes, la sensibilisation dans tous les domaines pour changer de regard et découvrir cette langue. Les besoins sont très diverses. En premier, on cherche la salle pour organiser le banquet. Nous allons ensuite organiser une conférence internationale le 21, 22 et 23 novembre 2012. La FNSF réfléchit les formes de sensibilisation possible et établit des partenariats avec le CMN et l'Education Nationale pour favoriser les échanges entre les enfants sourds et entendants.

Le quatrième projet concerne l'exposition bilingue au Centre Pompidou, avec des outils interactifs. Elle consiste à faire découvrir aux publics l'histoire des sourds, de la langue des signes. C'est pourquoi nous avons créé un groupe de comité scientifique composé de trois personnes, Yann CANTIN, Alexis DUSSAIX, Christiane GUERRET. On attend la réponse du Centre Pompidou vers mi ou fin juin.

Aujourd'hui nous attendons la réponse officielle du Centre Pompidou et du CMN pour envoyer le dossier de subvention à l'Etat et aux fondations. Nous avons par contre besoin des dons pour avancer concrètement des projets.

L'année 2012 est une année exceptionnelle avec des événements diverses comme la Journée Mondiale des Sourds où tous les associations devraient travailler de façon solidaire pour une meilleure réussite. Rappelez-vous l'anniversaire du tricentenaire est votre événement. Bonne réunion et au revoir.

Mr Vincent COTTINEAU : Le centre Pompidou est un musée au centre-ville de Paris près du forum des halles. Vous vous demandez peut être pourquoi la FNSF l'a embauché alors qu'elle ne signe pas très bien. Notre regard se porte seulement sur ses compétences d'organisation d'évènement. A chaque réunion, nous faisons appel à un interprète pour s'échanger avec elle.

Mr Philippe BOYER : Le CMN (Centre Monument National), nous l'avons eu comme partenaire depuis 3 ans pour faire des visites adaptés aux publics sourds. Le projet du tricentenaire a déjà démarré cette année en embauchant Laurence BROOM. Nous l'avons rémunéré car le fait d'avoir une entendante permettrait de convaincre les instances politiques à notre projet. Cette situation est désolante mais nous n'avons pas le choix. Le Centre Pompidou accueillera l'exposition du tricentenaire de l'Abbé de l'Epée ouvert à tous publics prévu en Septembre 2012 à Décembre 2012. Quand vous entrerez dans le Centre Pompidou, l'exposition se situera sur tout le premier étage du bâtiment. Nous avons beaucoup de chance que le banquet prévu le 24 novembre 2012 tombera sur un samedi. Un événement international avec beaucoup de personnalité sourdes du monde notamment la FMS, l'EUD etc... Et le président de la république, un rêve dont nous espérons. On ne sait pas si cela sera toujours le même...

L'année 2012 commencera par une ouverture de l'année pour le public entendant, des journalistes, la presse ; il y aura l'assemblée générale et le congrès de la FNSF le 17, 18 et 19 mai 2012 à Paris ; la Journée Mondiale des Sourds en fin septembre que nous voulons organiser avec les amis de l'Abbé de l'Epée un parcours de demande de la panthéonisation des cendres de l'Abbé de l'Epée (parcours de l'Eglise Saint-Roch au Panthéon). La demande de panthéonisation date de plusieurs centaines d'années. Cette journée mondiale des sourds

2012 sera uniquement à Paris, je vous demande aux associations de bien vouloir organiser et participer à cette manifestation pour montrer que nous nous existons que nous devons profiter de cette occasion.

La semaine dernière, Mr Vincent COTTINEAU s'est déplacé à l'Assemblée Générale de l'EUD pour présenter ce programme. Plusieurs délégués européens sont prêts à participer au banquet à Paris. Nous ne pouvons pas laisser un maigre programme pour nos européens, nous avons donc décidé d'organiser des conférences internationales trois jours avant le banquet, le 21, 22 et 23 novembre 2012.

A part l'exposition au Beaubourg, il y a l'exposition sous forme d'excursion avec des conférenciers. Vous pouvez désormais commencer à réserver.

Mr Vincent COTTINEAU : le Ministère de la culture, suite aux travaux de Laurence BROOM, a reconnu le tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée dans leur liste de commémoration de l'année 2012. Le Centre Pompidou va très bientôt signer le projet de partenariat ce qui constitue une énorme avancé. Ce centre culturel européen influencera le soutien du ministère de la culture.

Mr Philippe BOYER : Ce programme constitue une base d'évènement qui pourra être légèrement modifié. Toutefois, nous encourageons les associations d'organiser des manifestations en relation avec l'Abbé de l'Epée en 2012 afin de montrer les différents aspects culturels auprès des entendants qui ont l'habitude de focaliser sur la surdité. Durant le banquet, des représentations théâtrales seront prévues.

De plus, la Poste a refusé l'idée de mettre un portrait de l'Abbé de l'Epée sur les timbres. Egalement sur les pièces de 2€, la commission européenne nous a refusé malgré l'appui de la Fédération Mondiale des Sourds et de l'Union Européenne des Sourds.

Nous allons parler le budget prévisionnel de l'organisation du tricentenaire dont nous pensons que vous allez être surpris. Cette organisation ne peut se faire bénévolement. Nous devons embaucher du personnel et nous aurons surement des retours. Il y a aussi une part commerciale (vente tee-shirt et d'autres marchandises). Je sais que vous allez nous soutenir les personnes et les associations peuvent faire des dons qui financeront cette organisation.

Nous devons profiter cette occasion pour faire face à la pression médicale (Implant cochléaire, dépistage précoce, suppression du statut de langue des signes en Italie...)

Concernant le budget prévisionnel, selon l'expert-comptable, les ventes à but commerciale ne peuvent pas être enregistré dans les comptes de la FNSF, c'est pourquoi nous serons donc obligé de créer une société à but commerciale, sous une forme de SARL ou SA. Trois ans après, la société commerciale sera dissolue sauf autre évènement imprévu.

Nous allons créer un site internet à part de celle de la FNSF consacrant sur le tricentenaire de l'Abbé de l'Epée avec des dons en ligne. Nous ferons appel à un professionnel pour la réalisation de ce site.

Ce que nous vous montrons c'est le budget prévisionnel de l'Abbé de l'Epée pour 3 ans. Nous distinguons les recettes/dépenses du compte de la FNSF et des recettes /dépenses de la société. Nous demandons des dons en France mais aussi dans le monde entier en particulier les Etats-Unis. Il reste trois minutes pour les questions.

Académie de la Langue des Signes Française : Pour ceux qui habite loin ont besoin d'un programme d'une semaine, 3 jours ne seraient pas possible pour les Etats-Unis. J'aimerais ajouter le théâtre dans le programme. Il faut avoir la supervision à la réalisation de l'exposition du Centre Pompidou car nous savons ce qui est accessible pour nous.

Maison des Sourds de Maine et Loire : Le budget semble important, il faudra réfléchir pour faire un don puisque nous pouvons des réductions de 66%.

Foyer des Œuvres des Sourds du Nord : A Lille va s'ouvrir la première maison de retraite des sourds. Cet évènement pourrait s'associer à la fête des 300 ans de l'Abbé de l'Epée.

Collectif des Sourds du Finistère : J'ai une question à propos de l'exposition exclusive elle est de quelle date à quelle date ?

Mr Philippe BOYER : l'exposition exclusive commencera normalement avant le 24 novembre mais pas en septembre, mais pourquoi pas en janvier 2012. Cela dépend du dossier de subvention. En ce qui concerne les affiches, un concours a été lancé et il resterait encore à sélectionner deux ou trois affiches. La sélection deviendra officielle, on y ajoutera des logos des partenaires et des sponsors.

Collectif des Sourds du Finistère : Pourquoi pas y ajouter en plus de l'anniversaire de l'Abbé de l'Epée des titres comme « Qui est l'Abbé de l'Epée ? », « le fondateur de l'éducation bilingue » ? C'est une proposition.

Mr Philippe BOYER : Nous avons prévu de faire apparaître des symboles comme l'éducation bilingue, la dactylogogie... sur l'affiche pour remplacer des textes. Vous trouverez tous les informations dans le site consacré à l'Abbé de l'Epée.

Là ce sont des recettes/dépenses de la société commerciale où vous y trouverez des ventes de tee-shirt et de médailles. Ainsi que les ventes d'entrées au banquet et à la conférence internationale...

Association des Sourds de l'Essonne : Le prix du banquet à 200 € n'est pas suffisant pour cet évènement rare et exceptionnel !

Mr Vincent COTTINEAU : Je vous propose une pause déjeuner maintenant suite au brouhaha que je vois. Revenez à 13h30 pile pour la suite.

Pause-déjeuner à 12h15

Reprise à 13h30

Le nombre de voix reste inchangé à 126 voix sur 185 voix

Mr Philippe BOYER : Continuons, ce que nous avons présenté avant le déjeuner sur les actions et budgets prévisionnels relatif au tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée. Je vous demande de voter maintenant.

Approbation des actions et du budget prévisionnel relatif au tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée (2011-2013) :

Vote : 0 Contre, 1 Abs et 125 Pour

Ces actions prévisionnelles sont approuvées par l'Assemblée Générale

Mr Philippe BOYER : Merci à tous de l'avoir approuvé en toute confiance.

11 – Actions et budget prévisionnels 2011 de la FNSF

Mr Philippe BOYER : Nos actions prévisionnelles 2011, sont :

- le dépistage précoce de la surdité : suite à la manifestation du 30 novembre 2010, je vous expose notre position, nous nous ne sommes pas contre du dépistage mais de son caractère précoce, et du manque d'accompagnement de l'après-dépistage. Le dépistage a été rapidement financé par l'Etat à raison de 19 millions d'euros pour acheter du matériel. Or, l'Etat ne verse rien pour promouvoir la Langue des Signes. Nous interpellons des députés et des sénateurs. Nous lutterons encore en 2011 contre le projet de loi proposé par les députés ANTIER, CHOSSY et DUPONT. Il n'y a pas encore de structure neutre d'information notamment sur la Langue des Signes après le dépistage. Il y a que les structures médicales pour l'appareillage et l'implantation. Le pouvoir médical est trop omniprésente.

- projet d'une Union des 4 associations nationales : ANPES, AFILS, 2LPE et la FNSF. La création est envisageable du fait aux mêmes idées que nous avons. Les 4 associations ont été d'accord sur le principe. L'Assemblée Générale de l'AFILS a approuvé le principe. Celle de l'ANPES et de la 2LPE va approuver bientôt. Il nous manque notre approbation.

- projet de conventions avec les associations professionnelles : les associations professionnelles affiliées à la FNSF dispensent des cours de Langue des Signes Française. Une part des cotisations des stagiaires pourraient être versé à la FNSF pour encourager à embaucher une personne chargée de mission du Conseil Supérieur de la LSF, dont le projet ne peut tenir avec un bénévole. Ce projet est tant attendu par les associations professionnelles. Mais chaque association professionnel a une capacité de soutien différent les uns des autres... Ce qui nous gêne à faire une convention commune, nous allons donc faire une convention adaptée pour chaque association professionnelle.

J'ai fini d'exposer trois actions prévisionnelles, Mr Vincent COTTINEAU va exposer les actions liées à EUD et WFD.

Mr Vincent COTTINEAU : En ce qui concerne l'EUD, son Assemblée Générale est tenu il y a une semaine passée. Vous êtes les premiers à être au courant, puisque le rapport n'a pas été diffusé encore... L'Assemblée Générale a réuni 30 délégations de pays européens à Budapest, en Hongrie. Le bilan est très positif avec beaucoup de projets, et pouvant être bénéfique pour la FNSF. L'EUD travaille en étroite collaboration avec la Commission Européenne, et a une place politique très importante en Europe, les autres associations européennes des malentendants, des parents d'enfants sourds le soutiennent.

L'EUD dispose de nombreux projets financés par l'Union Européenne, comme le projet SignSpeak, un dispositif de traduction de LSF oral en langue écrite. Ou bien le projet ActW (accès au travail). Deux recherches vont être lancées pour mieux répondre aux instances européennes la position de l'EUD sur les Signes Internationales, et l'implant cochléaire. En ce qui concerne leur fonctionnement, le directeur Mark WHEATLEY a réussi à convaincre d'augmenter le budget de 135 à 17 000 € annuel pour de raisons de frais d'interprétariat. L'EUD dispose de plusieurs salariés. J'ai intervenu 10 minutes pour parler du tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée dont tous les pays européens m'ont soutenu, et attendent avec impatience le programme.

A propos de l'Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS ou WFD en anglais) qui aura lieu le 17 au 19 juillet 2011 à Durban (Afrique du Sud). Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir y aller représenter la France. Par contre, nous avons envoyé 5 propositions pour l'Assemblée Générale :

- la langue française reconnue comme langue officielle de la FMS, comme à l'époque. Cela pourrait permettre le développement des pays africains francophones. Ces pays nous demandent de traduire en français les informations de la FMS, la France étant le pays propriétaire de la langue française.

- la FMS souvent présentée neutre, la FNSF souhaite que la FMS en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé pour faire des recherches sur les conséquences de l'implant cochléaire.

- la reconnaissance de la Journée Mondiale des Sourds à l'UNESCO, ce qui consiste à refaire un dossier de demande.

- la reconnaissance de la couleur turquoise, couleur symbolique des sourds. La reconnaissance peut ensuite fixer un code de couleur unique de référence.

- la création d'un drapeau des Sourds, pour une meilleure reconnaissance de notre identité. Comme le drapeau des gays et lesbiennes, ils ont réussi à affirmer leur identité.

J'ai terminé, je donne la parole à Mr Antoine BILLY pour la Journée Mondiale des Sourds en 2011.

Mr Antoine BILLY : La Journée Mondiale des Sourds, JMS, comme chaque année est organisée dans plusieurs villes de France. L'année dernière, il y a eu 11 grandes villes qui ont organisé. Cet événement est important pour montrer notre fierté, notre identité et notre culture. Cette année, en 2011, chaque ville organise comme d'habitude leur Journée Mondiale des Sourds. Mais en 2012, les villes devront organiser avant ou après la Journée Mondiale des Sourds fixée par la FNSF : le 29 septembre 2012 pour fêter le tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée à Paris. L'année dernière, nous avons rendu hommage à Mr Jean-François MERCURIO. Cette année, nous pourrions rendre hommage à Mr Cyril COURTIN et Mr Georges CHARBON. En Ile-de-France, une soixantaine d'associations co-organise la Journée Mondiale des Sourds 2011 à Paris, dirigé par Mains Diamants, sous le patronage de la FNSF. Il y aura une semaine de conférences avant la marche de samedi.

Mme Anne MADEC : Je m'appelle Anne MADEC, la commission Justice, créée il y a un an, que je participe, a pour but des actions politiques, et non une permanence de conseil juridique. Nous pouvons comparer au développement des UASS. Nous souhaitons développer des structures juridiques en France accessibles avec des interprètes payés par le Ministère de la Justice.

Nous avons besoin des informations pour commencer à se mobiliser. En plus, notre équipe est petite (deux bénévoles), nous avons besoin d'agrandir l'équipe. Nous souhaiterions organiser des séminaires pour échanger entre les professionnels, médiateurs sourds qui ont eu l'expérience dans le milieu juridique.

WebSourd : Le directeur François GOUDENOVE s'excuse pour son absence et transmet son message vidéo.

« Le projet WebSourd a été initié par Jacques SANGLA et ..., voyant la création possible avec le soutien de la FNSF et du SCOP Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Après plusieurs études du plan économique, technique, et politique, la création a été décidée en 2004 d'un SCIC. L'entreprise de WebSourd possède pleins d'idées, et plusieurs personnes attendent quelque chose de WebSourd or l'entreprise n'était pas encore solide. En plus, l'ADSL commence à se répandre vers 2004 seulement dans les grandes villes ; de plus la loi du 11 février 2005 n'était pas encore créée. WebSourd s'associa donc avec le service Interpretis et la section RISP de France Télécom pour la création d'un centre relai téléphonique dans le secteur public et privé. Ce qui fait de WebSourd la première entreprise à

donner un service aux sourds. A la création, l'entreprise possède un capital de 23 000 €, avec 4 salariés ; la loi de 11 février 2005 a boosté l'économie de WebSourd.

Les concurrences apparaissent en 2007, les ventes au marché deviennent de plus en plus difficiles. Comme toutes les autres entreprises, l'innovation, les idées pour développer nécessitent un capital. WebSourd après les études, nécessite un capital de plus de 1 600 000 € pour développer ses idées. C'est pourquoi WebSourd interpelle les partenariats économiques et sociaux. Depuis ils nous ont investis 700 000 €. Pour WebSourd, convaincre les partenariats financeurs n'est pas facile, du fait à l'originalité et à la nouveauté de l'entreprise qui leur font hésiter, ainsi la présence d'autres concurrences. A l'époque de la création, la FNSF a versé 1 500 € au capital, dont 6 % du capital (23 000 €). En 2009, la FNSF, a jugé utile soutenir encore plus à WebSourd en investissant 50 000 €. Cet investissement est important, car les autres partenaires investisseurs ont vu l'engagement de la FNSF et ont compris le besoin de la communauté Sourde du projet WebSourd. Le capital est donc monté à 330 000 € en 2009

En ce moment, WebSourd possède trois pôles : le pôle Communication à distance (centre-relai téléphonique, service aux entreprises...) ; le pôle Développement du Système d'Information (avatar, traduction en LSF...) ; et le pôle Accessibilité (information et transmission de savoir). Il y a aussi la recherche, l'innovation et le développement. En tout WebSourd possède 30 salariés qui travaillent de façon dynamique. Sans le soutien de la FNSF, tout ceci est impossible.

WebSourd n'est pas seulement un modèle pour la France, mais aussi pour l'Europe, nombreux de ses partenaires économiques et sociaux, ensemble ont un seul objectif : s'engager.

Les 50 000 € de la FNSF au capital sont importantes pour les partenaires investisseurs, mais aussi l'image symbolique du soutien de la FNSF dont les entreprises, instances politiques, administratifs y voient.

Depuis toujours, la FNSF est présente pour soutenir, y compris en cas de besoin. Actuellement, nous montrons toujours le modèle et l'image symbolique et positive de de la FNSF aux ministères, aux instances européennes.

Le partenariat avec la FNSF est important et puissant. »

Approbation des actions et du budget prévisionnel 2011

Vote : 0 Contre, 16 Abs et 110 Pour

Les actions et le budget prévisionnels 2011 sont approuvés par l'Assemblée Générale

12 – Cotisations 2012

Mr Claude RAMEZ : Je vous propose d'augmenter la cotisation à 120 €. En effet, avec les cotisations à 80 € par association affiliée. Nous recevons 5040 € cette année avec 63 associations affiliées. Nous payons l'affiliation à l'EUD 2000 €, et à la FMS 1000 €. Et les 25% des cotisations chacun au secteur SSF et JSF. Nous sommes en déficit de 16,60 € par association.

Approbation de la cotisation 2012 à 120 € par association affiliée

Vote : 21 Contre, 26 Abs et 79 Pour

La cotisation 2012 est approuvée par l'Assemblée Générale

13 – Elections de vérificateurs de compte pour l'année 2011

Mr Claude RAMEZ : Je vous propose maintenant de voter les nouveaux vérificateurs de compte pour l'année 2011

- Mr Michel BRAUN
- Mr Armand PELLETIER
- Mr Laurent GUIRAUD (sous réserve)

Approbation des vérificateurs de compte pour l'année 2011

Vote : 0 Contre, 0 Abs et 126 Pour

Les vérificateurs de compte pour l'année 2011 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale

14 – Informations divers

- Actions prévisionnelles de l'année du tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée en 2012, année exceptionnelle :

- 1- L'ouverture du tricentenaire de la naissance de l'Abbé de l'Epée
- 2- L'Assemblée Générale de la FNSF à Paris (17 et 18 mai 2012)
- 3- Le Congrès National de la FNSF à Paris : « Quel héritage pour les jeunes sourds ? » le 19 mai 2012
- 4- La Journée Mondiale des Sourds à Paris de l'Eglise Saint Roch au Panthéon le 29 septembre 2012
- 5- Le Conférence International du 20 au 23 novembre 2012
- 6- Le banquet Gala international le 24 novembre 2012
- 7- Des expositions fixes et mobiles
- 8- Et d'autres actions à venir (théâtre, manifestations etc..)

Clôture de l'Assemblée à 15h00

Fait à Angers le 3 juin 2011

Le Président
Mr Philippe BOYER



Le Secrétaire général
Mr Vincent COTTINEAU

